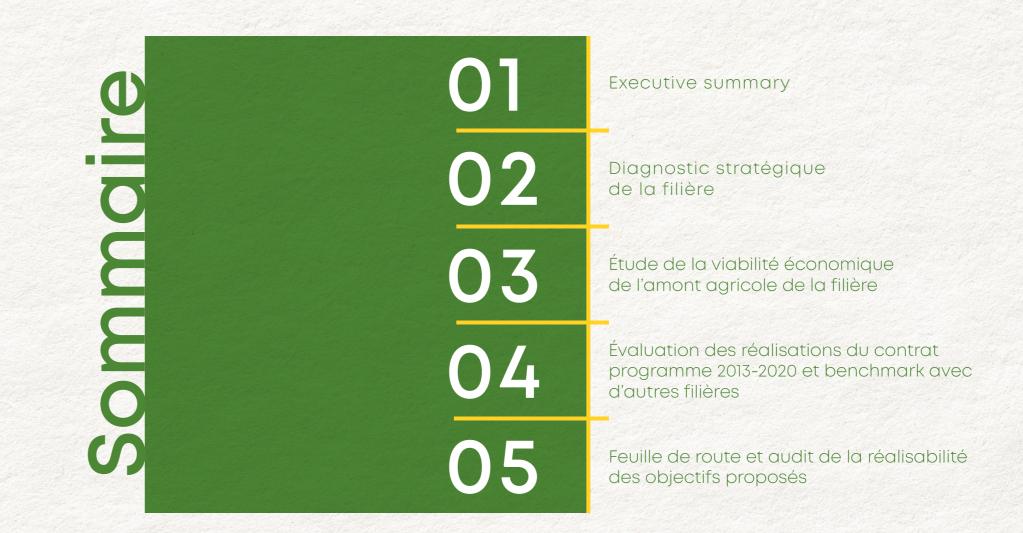


Préambule

- Le contexte de la filière a été marqué par la non-atteinte des objectifs fixés dans le cadre du contrat-programme 2013 -2020 fixé avec l'État. Aussi, la période 2020 2022 s'est caractérisée par une consommation par tête importante en huiles de table (tournesol, soja et colza) atteignant 12 à 13 L en 2022 et par une forte et longue inflation des matières premières entraînant une hausse du prix de l'huile de table avec un prix du litre qui est passé de 12 à 24 Dhs TTC. Enfin la récente guerre en Ukraine a fragilisé la chaîne d'approvisionnement.
- Dans ces conditions, le Maroc a exprimé la nécessité de mettre en œuvre des stratégies de souveraineté alimentaire. Dans le cas des oléagineux, la FOLEA propose de fixer de nouveaux objectifs pour la filière :

| | PMV Objectifs 2013-2020 | Réalisation 2013-2020 | Proposition FOLEA |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------|
| Surface emblavée | 127 000 ha | 32 000 ha | 160 000 ha |
| Rendement | 18 à 20 Qx /ha | Moyenne de 12 Qx /ha | 16,75 Qx /ha |
| Production de graines | 237 000 T | Moyenne de 58 500 T | 268 000 T |
| Production de tourteaux | 137 000 T | Moyenne de 43 000 T | 160 680 T |
| Production locale d'huile brute | 95 000 T | Moyenne de 15 500 T | 104 767 T |
| Taux de couverture local | 20% | Moyenne de 2,5% | 19% |

• Dans ce contexte, FOLEA a souhaité solliciter Oaklins Atlas Capital pour la réalisation d'une étude sur la viabilité de l'amont agricole oléagineux et ce en préambule aux discussions sur le contrat programme 2023-2030 avec les instances étatiques concernées.





La filière des oléagineux est une filière stratégique pour le Maroc. Son développement représente un enjeu de souveraineté alimentaire



Filière indispensable sur le plan alimentaire

- L'huile de table est une des denrées de base dans la consommation de la population marocaine
- Les huiles végétales contribuent à hauteur de 9% dans le bilan nutritionnel marocain
- La consommation moyenne des huiles de table (tournesol, soja et colza) a quasiment **triplé** passant de 5,9 L en 1971 à 15,4 L en 2014 (12 à 13 L en 2022)
- Les tourteaux sont un co-produit solide de l'extraction de l'huile des graines oléagineuses et représente une source importante de protéines en alimentation animale



Filière aux atouts agronomiques multiples

- Les cultures oléagineuses améliorent la structure des sols, les performances et la durabilité des exploitations
- Elles contribuent à l'amélioration des rendements des cultures céréalières et des légumineuses
- Les cultures oléagineuses constituent un complément de revenu essentiel lorsqu'elles sont pratiquées en dérobé après la récolte céréalière ou de betterave. Elles constituent également un substitut à la culture céréalière durant les années de forte sècheresse ou d'inondation (ex. 2015-2016). Elles offrent enfin à l'agriculteur des débouchés et des niveaux de prix garantis par la présence d'un agrégateur structuré que les autres cultures annuelles sont moins à même de lui garantir



Filière stratégique sur le plan industriel

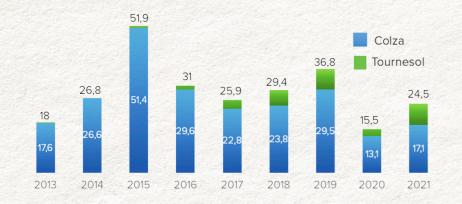
- La trituration est un maillon essentiel dans la chaine de valeur de la filière, et est incontournable pour la souveraineté alimentaire
- La trituration est une activité industrielle capitalistique mise à risque de part le faible taux d'utilisation des capacités de trituration (5%): mise à risque économique (viabilité économique) et sécuritaire (un fonctionnement en feu continu plusieurs mois par an est plus sécuritaire qu'un fonctionnement quelques semaines par an)
- Ce faible taux s'explique par la faiblesse d'approvisionnement en graines
- Investissement nécessaire pour **maintenir des outils compétitifs** et se positionner par rapport aux tourteaux importés sans protection douanière
- Disponibilité du tourteau pour les provendiers locaux

Aujourd'hui, la production en graines oléagineuses est faible. Elle représente 30 000 à 40 000 ha de surface agricole

Evolution de la superficie cultivée totale - en '000 ha



Evolution de la production de graines oléagineuses – en kt

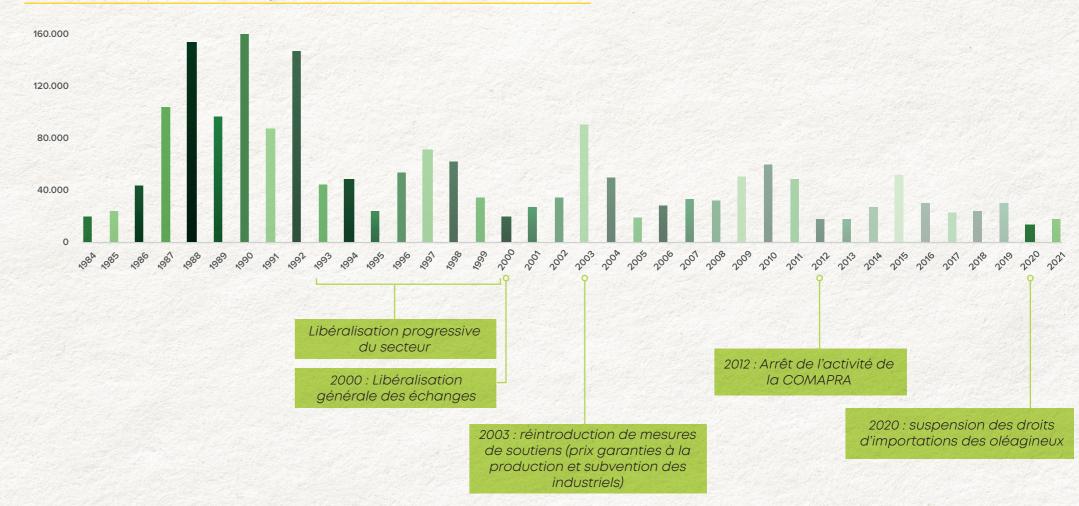


- Les plantes oléagineuses sont à plus de 99% **cultivées en bour**, souvent **en rotation** avec les cultures céréalières
- La filière occupe 30 000 à 40 000 ha de la Surface Agricole Utile (SAU)
 - La superficie dédiée au colza est passée de 500 ha à près de 10 000 ha en 8 ans
 - La superficie dédiée au tournesol a connu de fortes variations, principalement dues au fait que cette culture est souvent utilisée comme culture de rattrapage et non pas en culture principale
- La production oléagineuse a également connu des fluctuations dues notamment aux aléas climatiques
- La production locale du tournesol a de multiples débouchés :
- Près de la moitié de la production du tournesol et 100% du colza sont collectées par les triturateurs pour l'industrie des huileries.
- · La production est également destinée à :
- La consommation de bouche (tournesol)
- L'alimentation animale

Executive summary

La situation actuelle est le résultat d'une politique de libéralisation du secteur entamée en 1993 qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures (1/2)

Evolution de la production de graines de tournesol – en kt – 1984 à 2021



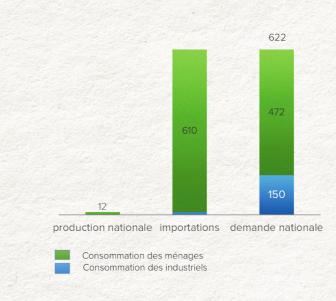
La situation actuelle est le résultat d'une politique de libéralisation du secteur entamée en 1993 qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures (2/2)

1980 à 1993 1996 à 2012 2013 à 2020 Repli significatif des superficies Extension importantes des Relance de la culture du colza et emblavements. La superficie en emblavées et de la production, sous maintien de la culture du tournesol tournesol a atteint 200 000 ha l'effet du début de la libéralisation de suite à la mise en place d'un garantissant une production en la filière oléagineuse et fin du plan premier contrat programme de la oléagineux (arrêt de tout soutien à la graines de plus de 160 000 tonnes filière signé entre l'Etat et la FOLEA Conditions favorables à cet filière). en avril 2013 La production en graines en 1996 était de emblavement • Barrières douanières 55 000 tonnes. sur tourteaux et huile Un bilan du contrat programme 2013-2020 est présenté en détail garantissant des niveaux de La production locale a fortement chuté prix rémunérateurs pour les ci-après agriculteurs en raison d'un déficit de compétitivité de Forte implication du Ministère la production nationale par rapport aux avec assolement obligatoire importations • Rôle de la COMAPRA dans Désintérêt des agriculteurs face aux faibles revenus générés par la filière l'exécution du plan oléagineux Arrêt de trituration d'où absence de (fourniture, collecte) débouché pour les agriculteurs

Executive summary

Par conséquent, la production nationale ne couvre qu'une part limitée de la demande en huile de table. Le Maroc est très dépendant des importations et s'expose ainsi à un risque de pénurie et de flambée des cours mondiaux des matières premières sur un produit de première nécessité

Marché national des huiles oléagineuses – en kt – 2019



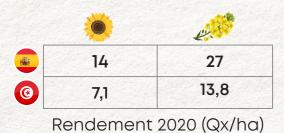
- Seule la moitié de la production nationale en graines oléagineuses intègre le circuit de la trituration et représente 60% des graines triturées par les unités marocaines. Les 40% restants sont importés.
- Le Maroc importe également l'huile brute de tournesol, colza et soja pour couvrir les besoins de la population. La production locale en huile brute ne couvre qu'une part limitée des besoins nationaux.
- La conjoncture mondiale de ces 3 dernières années (crise sanitaire, guerre en Ukraine, prix de l'énergie) fragilise la position du Maroc :
 - Les importations de graines de tournesol et de colza proviennent majoritairement d'Europe de l'Est
 - L'envolée des prix des graines à l'échelle internationale impacte négativement la balance des paiements et les prix de vente au consommateur marocain

+ 10

De plus, les rendements de la filière sont très fluctuants et en deçà des rendements des pays voisins et des rendements potentiels.

Evolution du rendement moyen de la filière au Maroc (Qx/ha)





L'analyse de la chaine de production des graines oléagineuses fait ressortir les freins à l'amélioration du rendement de ces cultures :

Facteurs internes

- Maitrise moyenne des itinéraires techniques par les agriculteurs (utilisation non optimale des intrants agricoles)
- Faible investissement dans la culture (semences, engrais et matériel)
- Absence d'accès à l'eau 99% des cultures sont en bour

Facteurs externes

- Aléas climatiques
- Pertes importantes de la production causées par les attaques de moineaux sur tournesol
- Augmentation importante du prix des intrants ces dernières années (semences, engrais azotés et gasoil)

Executive summary

Sur la période 2013-2020, d'importantes avancées ont été réalisées sur lesquelles la filière pourra s'appuyer pour amorcer une dynamique de développement en phase avec les ambitions fixées



Structuration et organisation de la filière

- Structuration de la filière à travers la création d'associations régionales de producteurs d'oléagineux et de l'AMAPROL Association marocaine des producteurs de graines oléagineuses au niveau national
- Création de la FOLEA, fédération interprofessionnelle de la filière oléagineuse en 2013 et reconnue en 2017 comme Interprofession des oléagineux
- · Création du GIOM, Groupement des industriels oléagineux du Maroc et agrégateur de la filière



Amélioration des conditions sociales des agriculteurs

- Garantie du prix d'achat aux agriculteurs fixée à 5 000 DH/t et des frais de collecte subventionnés à 50 DH/quintal
- Mise en place d'une assurance multirisque climatique
- Amélioration de l'accès au financement à travers la signature d'une convention avec le Crédit Agricole autour du financement de matériel agricole



Amélioration de la productivité de la filière

- Homologation de 6 variétés de Colza et Tournesol
- · Aide à la mécanisation : fourniture par le GIOM de semoirs aux agriculteurs
- Surfaces et rendements de culture en progression pour le colza et maintenus pour le tournesol malgré un contexte climatique défavorable



Développement d'un écosystème autour de la filière

- 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique
- Mise en place d'un réseau de 15 prestataires de travaux agricoles au profit des agrégés du GIOM
- Mise en place de 10 distributeurs partenaires du GIOM pour la fourniture d'intrants

12

Le système de compensation mis en place par l'Etat en 2013 dans le cadre du contrat programme afin d'aider les agriculteurs a permis d'amorcer la relance de la filière et est aujourd'hui mis en difficulté par les fortes hausses des coûts de production



Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un contrat programme entre le Ministère de l'Agriculture et l'organisation professionnelle de la filière (FOLEA) en avril 2013.

Ce contrat programme a permis la mise en place dès 2014 d'un dispositif de paiement compensatoire pour la culture du tournesol et du colza garantissant un prix d'achat pour l'agriculteur



Ce dispositif a permis **garantir au producteur un prix de vente** à 5000 dhs.

Les triturateurs paient la graine à
l'équivalent cours international.

Le différentiel entre le cours
international et le prix d'achat aux
agriculteurs (5 000 Dhs) est versé aux
agriculteurs.



Toutefois, le montant de cette compensation est aujourd'hui insuffisant pour pallier la hausse des coûts de production des agriculteurs. De plus, il est non systématique:
L'absence de visibilité et de garantie sur le montant compensatoire acté après la récolte (dépendant des résultats de négociations annuelles) met à risque l'ensemble des acteurs de la filière

Executive summary

Les cultures de tournesol et de colza génèrent une rentabilité faible et peu incitative avec le prix actuel payé à l'agriculteur. Cette rentabilité a été davantage mise sous pression sous l'effet de la hausse des coûts de production à partir de 2021

| | | Tournesol | Colza | Blé |
|---------|--|-------------------|--------------------|------------------|
| | Coûts de production (dhs/ha)* | 3 880 | 5 350 | 9045 |
| | Prix de vente (dhs/qx) | 600 | 600 | 350 |
| s 2021 | Revenu annuel (dhs/ha)** | 3320 | 4250 | 6750 |
| Données | Revenu annuel d'une exploitation moyenne*** | 49 800 (15 ha) | 204 000 (48 ha) | 33 525 (5 ha) |

L'analyse de la structure de coûts des cultures du tournésol et du colza fait ressortir une rentabilité faible et peu motivante pour l'agriculteur. La culture de colza permet néanmoins de dégager une meilleure rentabilité en comparaison à la culture du tournesol.

Cette faible rentabilité des deux cultures, pratiquées en bour, s'est davantage fragilisée par :

- des rendements variables d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques
- des prix d'intrants en hausse : triplement du prix de l'engrais azoté entre 2020 et 2022
- Un prix du **carburant** qui a doublé entre 2016 et 2022
- Un prix de référence sur le blé qui été revu à la hausse

^{*}Coûts de production hors coût de location du foncier

^{**}Revenu moyen théorique, sur la base d'une culture menée dans de bonnes conditions d'exploitation

^{***}Calculs réalisés sur la base d'une superficie moyenne de culture de tournesol par exploitation de 15 ha et de 48 ha pour le colza

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs

Organisation du monde agricole

 Dans les conditions de marché actuelles, les cultures de tournesol et de colza en Bour génèrent des revenus inférieurs à d'autres cultures, ce qui limite sa large adoption comme culture principale par les agriculteurs

Compte tenu de la dominance des céréales dans l'assolement en zone Bour, les cultures oléagineuses sont envisageables comme des cultures principales dans un système de rotation céréalier. Le colza est particulièrement adapté pour les grands et moyens agriculteurs en raison de son besoin en technicité et de semoirs adaptés pour la réussite de l'installation. Le développement de la prestation de service permettra de toucher également les petits agriculteurs. Par contre, le tournesol correspondra aux différentes catégories d'agriculteurs situés dans les régions de Rabat-Salé-kenitra, Fès-Meknès et Loukkos

 Il est également important de favoriser l'émergence d'un entreprenariat agricole et d'un groupement d'agriculteurs afin de contribuer à générer plus de valeur, et à améliorer les conditions de vie des agriculteurs

Mise en place de l'irrigation

- · La mise en place d'une irrigation d'appoint permettrait :
- Un gain important de rentabilité (x4 pour le Colza, x5 pour le tournesol). De fait, la culture du tournesol serait plus accessible et intéressante pour les exploitations de tailles petites à moyennes surtout qu'elle peut être pratiquée en dérobé après une culture de céréale ou betterave irriguée
- De réduire les variations de rendement dus aux aléas climatiques
- De sécuriser la production de quantités annuelles minimales pour garantir un minimum de fonctionnement des unités de trituration

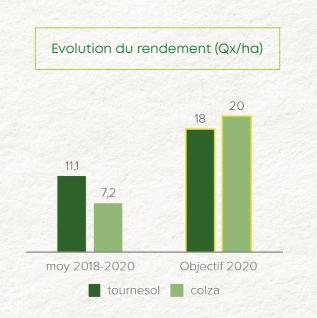
Renforcement des investissements

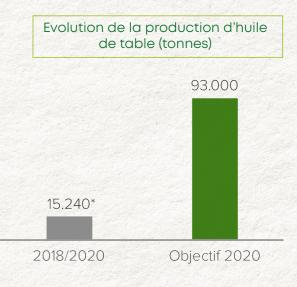
- Mécanisation : Le renforcement de la mécanisation permettrait de (i) réduire les coûts de production (ce poste de charge représente 12 à 15% du coût de production à l'international) et (ii) d'améliorer les rendements
- · Investissements structurants : silos de stockage dans les territoires, modernisation de l'outil de trituration

Executive summary

Malgré les efforts fournis par la profession et l'augmentation des surfaces oléagineuses, les objectifs du 1er contrat programme n'ont pas été complètement atteints. Toutefois, il est à noter l'introduction de la culture du colza entre 2013 et 2020 pour atteindre 7 400 tonnes en 2021 (contre 18 tonnes en 2013)







Les cultures oléagineuses ne couvrent à la fin de la période du contrat programme que 20% de la superficie cible et la production n'a que faiblement augmenté pour atteindre 16% de l'objectif.

*huile brute issue de la trituration

Les résultats mitigés du contrat programme sont principalement dus à un manque de moyens et d'accompagnement spécifique et rapproché

Mécanismes de financement et d'aides non adaptés

- · Le paiement compensatoire ne couvre plus l'ensemble des frais engagés par les producteurs et fait l'objet de négociations annuelles avec l'Etat. Les triturateurs portent donc un risque financier majeur en garantissant le prix d'achat de 5000 dhs auprès des agriculteurs. Les fournisseurs d'intrants ne sont donc pas incités à investir dans la filière.
- · L'Etat avait prévu une enveloppe de 117 millions dhs d'investissement pour le contrat programme oléagineux 2013-2020. Seuls 2 millions dhs ont été débloqués pour la Recherche & Développement
- · La loi d'agrégation agricole prévoyait des conditions d'octroi de la subvention d'agrégation non applicables à la filière oléagineuse. Aucune subvention d'agrégation n'a été versée. Tout l'effort financier de l'agrégation a été porté par l'agrégateur

Peu de moyens pour mitiger les aléas climatiques

- · Les cultures oléagineuses n'ont quasiment pas bénéficié des périmètres irrigués et des quotas d'utilisation d'eau, ce qui les a exposées aux aléas climatiques. Les conditions climatiques sont une des raisons qui expliquent les rendements limités de la filière
- · La couverture Multirisque Climatique mise en place en 2014 a eu un impact limité sur l'agriculteur car ne prenant pas en compte les spécificités des cultures oléagineuses (rendement de référence)

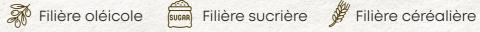
Executive summary

L'analyse des réalisations des contrats programmes des filières oléicoles, céréalières et sucrières fait ressortir des facteurs clés de succès qui ont contribué au développement de ces filières

• Déblocage par l'Etat d'investissements importants pour accompagner le développement des filières Investissement dans l'amont et · Mise en place de programmes de financement par les banques (crédits, avances) pour accompagner les mise en place d'aides agriculteurs Investissement dans la valorisation • Doublement des unités de trituration entre 2008 et 2018 agricole · Haut niveau de subvention à l'installation des oliveraies Incitation à l'installation Don de matériel agricole à des organisations de producteurs pour le semis direct des céréales des cultures · Accès à l'irrigation pour les cultures sucrières garantissant les rendements Suppression du risque lié aux aléas Amélioration des rendements grâce à une meilleure maitrise des itinéraires techniques : conduite technique,



climatiques



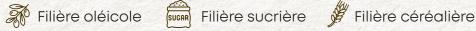
mécanisation, formation, etc.

L'analyse des réalisations des contrats programmes des filières oléicoles, céréalières et sucrières fait ressortir des facteurs clés de succès qui ont contribué au développement de ces filières









Executive summary

Fort des réalisations du 1er contrat programme, voici les mesures phares proposées pour le futur contrat programme afin d'enclencher une dynamique de développement pérenne de la filière

Principaux objectifs

- Accélérer le développement de la filière et lui donner une nouvelle impulsion
- Développer la productivité et durabilité de la filière
- Renforcer la compétitivité des produits locaux
- Améliorer les conditions sociales des agriculteurs

Zoom sur les mesures prioritaires

- Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux
- Encadrer le développement de 100 000 ha de cultures oléagineuses en bour favorable (38 000 ha actuellement) utilisant des semences certifiées et suivant des itinéraires techniques optimisés
- · Améliorer l'attractivité de la culture pour les exploitations de taille petite à moyenne
- Utiliser les progrès apportés par le digital pour avoir un suivi en temps réel des parcelles en oléagineux et améliorer le conseil aux agriculteurs
- Accéder à une irrigation d'appoint
- Intégrer les cultures oléagineuses à des périmètres irrigués avec l'octroi de droits d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture. Le faible besoin en eau de ces cultures permettrait de réduire la pression sur les ressources hydriques et d'en assurer une meilleure valorisation. Objectifs :
- En dérobé sur les superficies de la Betterave à Sucre 30 000 ha
- En rotation avec les cultures d'hiver/automne 20 000 ha
- Dans des périmètres irrigués dédiés aux cultures de printemps 10 000 ha

- Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement
- A l'instar de nombreuses autres filières, prévoir la subvention des semences certifiées afin de réduire les coûts de production, stimuler le revenu des agriculteurs et ainsi inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier la culture oléagineuse
- · Promouvoir une filière semencière locale via un cadre favorable en complément des importations de semences hybrides
- Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants
- Attirer de nouveaux prestataires de services pour intervenir à différents maillons de la chaine de valeur : distribution d'intrants, aide à la mécanisation, ...
- Accompagner les initiatives locales, notamment des jeunes promoteurs, et mettre en place les conditions de leur réussite (incentives, aides financières, ...) permettant le développement d'une classe moyenne rurale

Zoom sur les mesures prioritaires

Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

- Simplifier et systématiser la compensation de sorte à apporter davantage de sérénité à l'agrégateur et à l'agriculteur en début de campagne
- Revoir la formule de calcul du montant compensatoire payé au GIOM pour lui permettre de garantir un prix à l'agriculteur qui lui assure un revenu acceptable avec un prix plancher de l'ordre de 6000dh/T départ champ (rentabilité équivalente à celle des cultures annuelles) tout en permettant au triturateur de bénéficier d'un coût de revient de la production locale équivalent au cours international de la graine

Renforcer la subvention d'agrégation

- Compléter le dispositif de subvention d'agrégation de sorte à tenir compte des objectifs d'encadrement et de développement de l'amont et de l'aval de la filière (digitalisation, stockage, etc.)
- Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire
- Mettre en place un système de protection de la production nationale de tourteaux versus tourteaux d'importation

- Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture
- Généraliser la souscription des agriculteurs de la filière à cette assurance:
- Améliorer la couverture de l'assurance de niveau 1 (option privilégiée) ou
- Baisser les limites de superficie minimum exigée pour que les petits agriculteurs puissent bénéficier d'une assurance de niveau 2 et 3
- Revoir la base de calcul des rendements de référence retenus pour le calcul des indemnités de remboursement (retenir des rendements de référence par région et non par commune)

Proposition d'objectifs du prochain Contrat-Programme

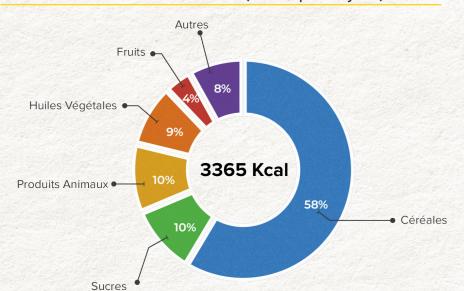
| | | Tournesol | Colza | Oléagineux |
|--------------|------------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Superficies | cultivées cibles (ha) | | | |
| | Proposition de FOLEA | 100 000 | 60 000 | 160 000 |
| | Objectif 2030 Génération Green | 50 370 | 29 760 | 80 130 |
| Rendement | s moyens cibles (Qx/ha) | | | |
| | Proposition de FOLEA | 15,20 | 19,3 | 16,73 |
| | Objectif 2030 Génération Green | 17 | <u>20</u> | 18,4 |
| Production (| cible (T) | | | |
| | Proposition de FOLEA | 152 000 | 116 000 | 268 000 |
| | Objectif 2030 Génération Green | <u>87 755</u> | <u>59 520</u> | <u>147 275</u> |
| Taux de cou | verture des capacités de triturati | on | | 42% |
| Production (| cible rapportée au volume break- | even * | | 1,65 |

^{*} Volume break-even = 900 tonnes par jour de capacité agrégée des triturateurs, avec un fonctionnement pendant 6 mois minimum → 900* 6 mois * 30 jours = 162 000 tonnes

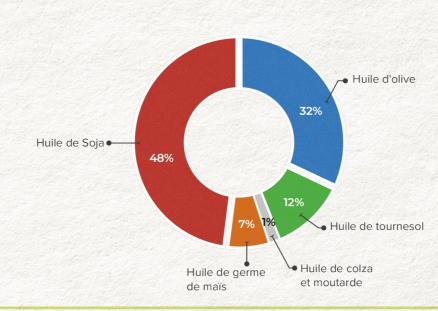


La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire L'huile est une des denrées de base dans la consommation de la population

Les huiles végétales contribuent à hauteur de 9% dans le bilan nutritionnel marocain (Kcal / pers / jour) - 2019



Les huiles de soja et de tournesol représentent 60% de la consommation en huiles végétales au Maroc – 2019



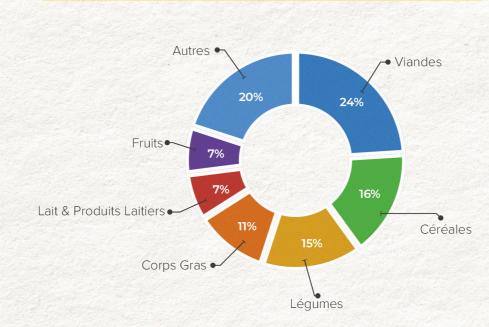
Le colza et le tournesol apportent différents types d'acide gras, intrinsèquement bénéfiques à la santé des consommateurs. La diversification des acides gras dans l'alimentation est reconnue pour avoir un effet bénéfique sur la santé. L'huile de colza présente un intérêt nutritionnel de par son équilibre optimal entre acides gras oméga 3 et acides gras oméga 6.

Source: FAOSTAT 2019

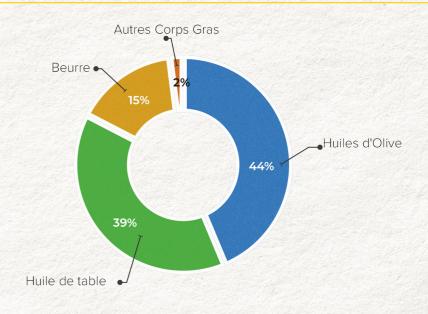
Importance stratégique de la filière

La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire. L'analyse des habitudes de dépenses classe les corps gras (beurre et huile) au quatrième rang des dépenses alimentaires annuelles du consommateur marocain

11% des dépenses alimentaires annuelles au Maroc sont dédiées aux corps gras - 2014



39% des dépenses en corps gras concernent les huiles de table - 2014



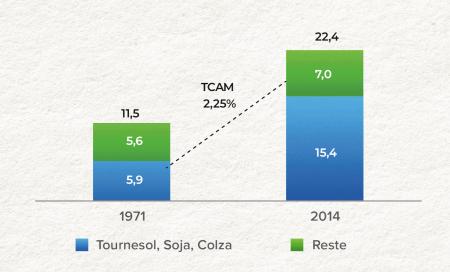
Par milieu de résidence, les ruraux réservent 12,3% de leur budget pour l'acquisition des corps gras contre 9,7% pour les citadins avec respectivement 605 DH et 632 DH en moyenne par personne et par an

Enquête Nationale sur la Consommation des Ménages, 2014, HCP

La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire.

La consommation moyenne d'huiles de table est en constante croissance. Elle est estimée en 2014 à 15 litres par personne par an. Elle est néanmoins en baisse en 2022 suite à un enchérissement des matières premières à l'échelle mondiale.

Evolution de la Consommation annuelle moyenne par personne des huiles alimentaires entre 1971 et 2014 – en Litres / pers / an



Enquête Nationale sur la Consommation des Ménages, 2014, HCP

Entre 1971 et 2014, le volume de consommation annuel moyen en huiles alimentaires des ménages marocains a quasi doublé. Parallèlement, la consommation moyenne par tête des huiles de table (tournesol, soja et colza) a quasi triplé passant de 5,9 L en 1971 à 15,4 L en 2014.

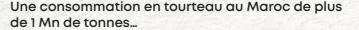
A noter que le volume de consommation moyenne des huiles de table est en baisse en 2022 (12 à 13 L par personne) impactée par un enchérissement du prix de l'huile de table et plus généralement des matières premières à l'échelle mondiale.

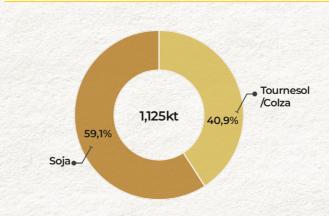
A titre de comparaison, un ménage français achète annuellement 8,3 litres d'huile alimentaire.

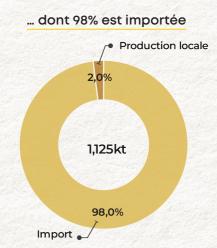
Importance stratégique de la filière

La filière des graines oléagineuses est une filière stratégique pour le Maroc sur le plan alimentaire La filière permet également la production de tourteaux, source de protéines pour l'alimentation animale

Les tourteaux d'oléagineux, riches en fibres, sont des ingrédients protéiques essentiels pour l'alimentation animale et par conséquent pour la production de denrées alimentaires d'origine animale (lait, viande). Les graines oléagineuses sont également utilisées dans l'alimentation animale pour leur apport en matière grasse.









- La consommation de tourteau a cru de près de 40% en dix ans au Maroc, suivant ainsi la même tendance que celle du secteur de l'élevage.
- 98% des besoins en tourteau sont importés.
- Pour le tourteau de soja, les importations proviennent essentiellement des USA, du Brésil et de l'Argentine.
- Dans un contexte de flambée des prix du tourteau et de l'incertitude liée à l'approvisionnement en protéine végétale l'encouragement de la production nationale de graines oléagineuses se pose comme un impératif pour :
- sécuriser une partie des besoins de tourteau via la production nationale
- réduire l'impact négatif de ces importations sur la balance commerciale.

Enquête France Agrimer, 2019

Source: FOLEA

La filière est également stratégique pour l'approvisionnement de l'aval de la chaine de valeur

La trituration étant une activité industrielle capitalistique, les investissements réalisés sont aujourd'hui mis à risque en raison d'un approvisionnement faible et irrégulier en graines

Au Maroc, on dénombre 2 unités de trituration des graines oléagineuses avec une capacité totale de 640 kt par an.

| Unités de trituration - 2019 | Lesieur | Huileries Belhassan | Total |
|--|---------|---------------------|---------|
| Capacité de trituration - t | 270 000 | 370 000 | 640 000 |
| Volume traité graines locales – t | 12 690 | 6 310 | 19 000 |
| Volume traité graines importées - t | 11 210 | 1 500 | 12 710 |
| Volume traité total - t | 23 900 | 7 810 | 31 710 |
| Taux d'utilisation de l'unité de trituration pour les graines oléagineuses | 9% | 2% | 5% |

Les unités de trituration constituent un maillon important à prendre en considération dans la problématique de souveraineté alimentaire du pays en matière d'huiles de table. Toutefois, avec un taux d'utilisation de 5% couplé à un approvisionnement incertain localement mais aussi à l'import (avec le contexte international actuel – guerre en Ukraine), la question de la viabilité économique des unités de trituration se pose.

Un tel taux d'utilisation met également à **risque la sécurité des installations** dont le démarrage, l'arrêt ou la mise en arrêt présentent un risque accru d'explosion. Il est à noter que pour maintenir l'outil industriel, il faudrait que les unités de trituration fonctionnement au moins 6 mois par an, afin d'atteindre l'équilibre financier permettant de couvrir les charges de structure de telles unités.

→ Un arrêt de ces unités provoquerait une rupture de la chaine de valeur de la filière et nécessiterait la mobilisation d'investissements importants pour toute relance ultérieure de cette activité capitalistique (près de 500 à 800 MDH nécessaires pour une unité de trituration d'une capacité de 400 KT/an)

Importance stratégique de la filière

La filière est stratégique aussi sur le plan agronomique

La filière présente de multiples atouts pour les modèles de production agricoles se traduisant en gains économiques pour les producteurs sur le long terme

La culture oléagineuse présente des intérêts agronomiques multiples pour les sols

- Amélioration de la structure du sol
- Accroissement de la fertilité du sol et sa résistance aux bioagresseurs tels que les maladies et les ravageurs, ce qui impacte favorablement le coûts des intrants pour les exploitations.
- Amélioration des performances et de la durabilité des exploitations
- Amélioration des rendements des cultures céréalières les rendements d'un blé après l'intégration du colza sont en moyenne 20 % supérieurs à ceux d'un blé après blé, avec des besoins en fertilisation azotée et phosphatée moins importants



Données FOLEA

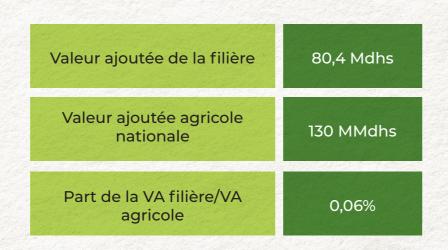
Toutefois, la production de la filière représente entre 0,08% et 0,21% de la production agricole totale du Royaume, avec des fluctuations importantes ces dernières années.

Evolution de la production de graines oléagineuses - en kt



Evolution de la part de la production en graines oléagineuses dans la production agricole nationale

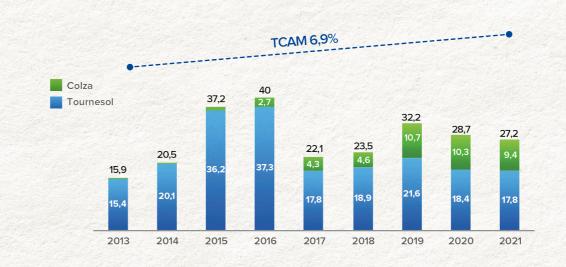
Part de la valeur ajoutée de la filière dans la valeur ajoutée agricole nationale, 2021



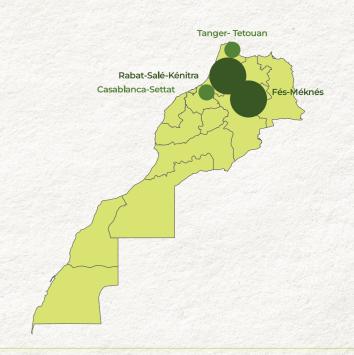
Importance stratégique de la filière

La filière occupe 30 000 à 40 000 ha de la Surface Agricole Utile (SAU), en forte croissance pour la culture du colza et en stagnation pour la culture du tournesol.

Evolution de la superficie cultivée totale – en '000 ha



Bassins de production des cultures oléagineuses (Production destinée à la trituration)



Les plantes oléagineuses sont à plus de 99% cultivées en bour, souvent en dérobé, et essentiellement dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Meknès. La fluctuation importante des surfaces cultivées s'explique notamment par le fait que la culture du tournesol est considérée par les agriculteurs comme une culture de rattrapage lorsque la filière céréalière est sinistrée (excès d'eau ou grande sécheresse). Le recours à la culture du tournesol permet ainsi à l'agriculteur de limiter ses pertes.

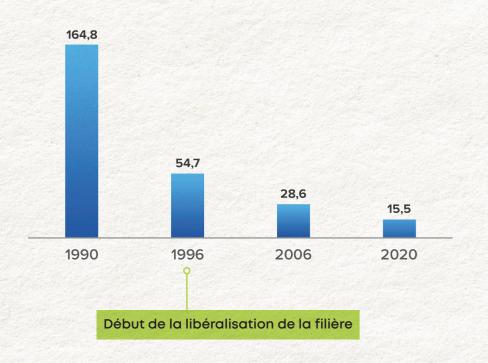
Source: FAOSTAT, FOLEA

Source: FOLEA, FAOSTAT

33

Le poids marginal de la filière dans l'amont agricole est principalement dû à la politique de libéralisation du secteur entamée en 1995 et qui a poussé les agriculteurs à abandonner progressivement ces cultures.

Evolution de la production nationale de graines oléagineuses - en kt



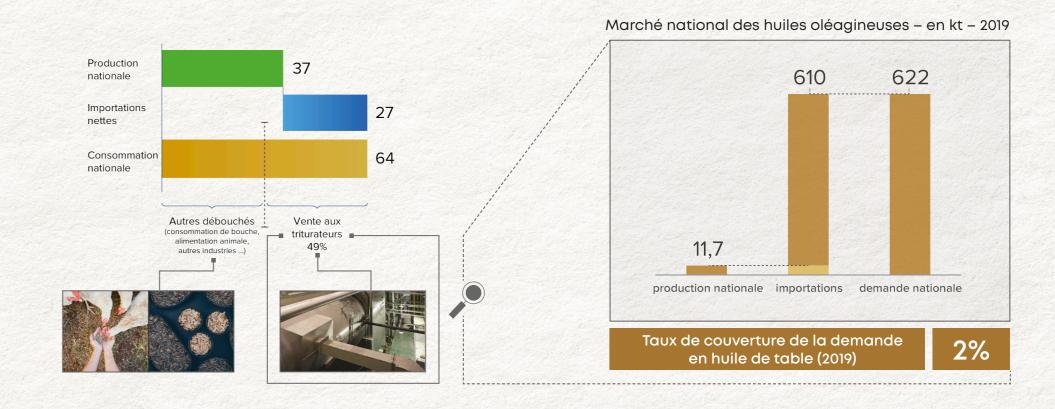
L'évolution des réalisations de la filière oléagineuse a été marquée par :

- Une période d'essor dans les années 1990 où la superficie en tournesol a atteint 200 000 ha et la production en graines plus de 160 kt. Cet essor était dû principalement à la garantie des débouchés de la production des agriculteurs et au prix assuré à la production qui était fixé par les pouvoirs publics.
- Une période de déclin avec la libéralisation du secteur entamée en 1996. La production locale a fortement chuté en raison d'un déficit de compétitivité de la production nationale par rapport aux importations

Importance stratégique de la filière

Aujourd'hui, la production locale couvre une part limitée des besoins nationaux. L'approvisionnement en graines de ces unités se fait à hauteur de 60% auprès d'agriculteurs locaux.

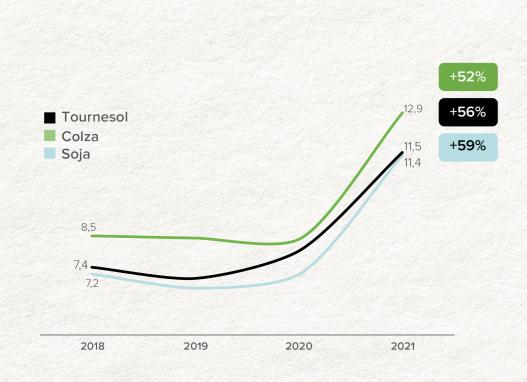
Marché national des graines oléagineuses – en kt - 2019



Source: FAOSTAT, FOLEA
Source: FOLEA, FAOSTAT

La conjoncture mondiale de ces 3 dernières années (crise sanitaire, guerre en Ukraine) a provoqué une envolée des prix impactant négativement la balance des paiements et les prix de vente au consommateur.

Evolution des prix à l'importation des huiles brutes - en DH/kg



Un impact direct sur la balance commerciale

Le déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations dans la région de la Mer Noire ont provoqué l'envolée du prix de l'huile de tournesol. La forte dépendance du pays aux importations fait peser sur la balance commerciale une facture de ~4,2 MMDH en 2019 pour les importations des huiles brutes. Cette facture ne tient pas compte de la forte hausse des prix à l'importation constatée en 2021 et 2022

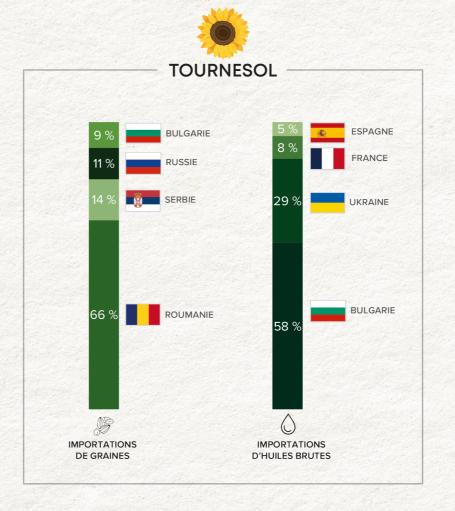
Un impact direct sur le panier de la ménagère

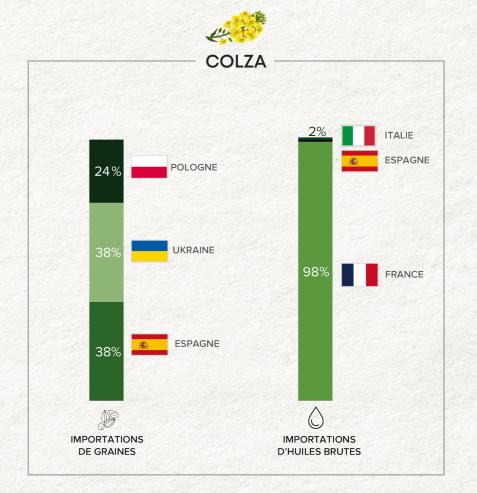
85% de la structure de prix de l'huile de table est composée de matières premières. Ainsi, la hausse du prix des huiles brutes importées a un impact direct sur le prix de vente des huiles au consommateur marocain. Les mesures entreprises à date, à savoir l'exonération totale des droits de douane, ne sont pas suffisantes pour mitiger les augmentations de prix de l'huile de table.

> La relance de la filière représente aujourd'hui un enjeu de souveraineté alimentaire et un impératif tant sur le plan économique que social

Récapitulatif d'importations par pays d'origine (en volume)

L'exposition du Maroc aux risques de pénurie et/ou de flambée des prix est amplifiée par des importations de tournesol et de colza majoritairement en provenance d'Europe de l'Est.





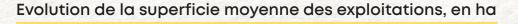
Source: Office des Changes, Folea

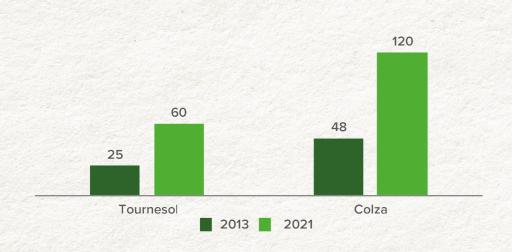
Source: Office des Changes, 2020

Source: Office des Changes, 2020



La filière a été délaissée par les petits agriculteurs, d'où une forte augmentation de la superficie moyenne par exploitation.





Les oléagineux sont le plus souvent cultivés sur une partie de la superficie de l'exploitation agricole, notamment dans le cadre d'une rotation avec les cultures céréalières. En moyenne, la part dédiée aux cultures oléagineuses dans une exploitation moyenne est comme suit:

- 15 ha de tournesol pour une exploitation moyenne de 60 ha (soit le 1/4)
- 48 ha de colza pour une exploitation moyenne de 120 ha (soit ~1/3)

La culture du colza, étant plus technique, est pratiquée jusqu'à présent par des exploitations de taille moyenne à grande disposant de moyens humains et matériels conséquents (ingénieurs, techniciens agricoles et matériel propre adapté au colza), ce qui explique que la moyenne de superficie par agriculteur colza est élevée (48 ha/exploitation). La mise en place d'un réseau de prestataires de service disposant de matériel spécifique aux oléagineux permettra d'élargir la culture aux petits agriculteurs et augmenter ainsi les superficies cultivées en colza.

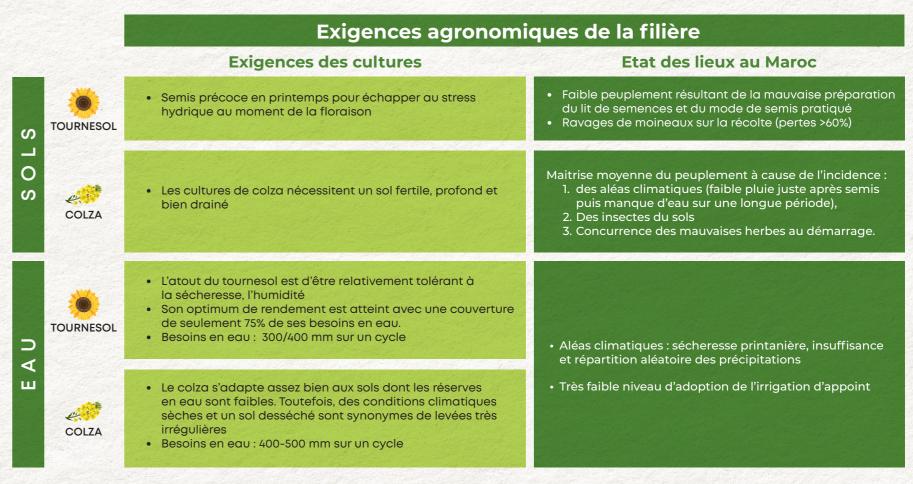
La culture du tournesol est une culture de printemps, moins technique et moins onéreuse à l'installation, ce qui en fait une culture adaptée aux petits et moyens agriculteurs (d'où une moyenne de 17 ha / exploitation) qui la pratiquent comme culture principale ou comme culture de remplacement en cas de raté sur les cultures d'automne. Pour les grand agriculteurs, elle constitue une culture complémentaire (deuxième culture sur la campagne) avec un bon revenu pratiqué en arrière saison en dérobé après céréales ou betteraves irriguées.

Egeteurs de Conditions

Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations Facteurs de production Rendements Conditions Sociales Commercialisation

Malgré un terrain propice au Maroc, les cultures oléagineuses souffrent d'une maitrise hétérogène des itinéraires techniques et d'absence d'accès à l'eau.



Source : Entretiens et données FOLEA

Source : Rapport INRA - Amélioration génétique du colza (2015); Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales - Terres Inovia

Exploitations

Facteurs de production

Rendements

Conditions
Sociales
Commercialisation

mois environ)

programme

Maitrise de l'itinéraire technique complexe de la

culture par les agriculteurs agrégés du contrat

Les cultures oléagineuses souffrent également d'une utilisation non optimale des intrants agricoles.

Exigences agronomiques de la filière Etat des lieux au Maroc **Exigences des cultures** • Peu exigeant en éléments fertilisants, notamment en azote: 4,5 kg d'azote par guintal de graines produites. Son enracinement profond permet une exploitation • Faible utilisation de semences sélectionnées (<20% de optimale du sol qui couvre 50 % de ses besoins la superficie emblavée) • Les applications phytosanitaires restent modérées • Utilisation de semences communes afin d'obtenir des pour une conduite optimale du tournesol : un ou deux graines de gros calibres, destinées à la consommation passages pour le désherbage et un traitement fongicide TOURNESOL optionnel en fonction des conditions climatiques • Peu d'applications phytosanitaires • L'utilisation de semences de haute qualité, saines et certifiées afin de garantir un taux de germination satisfaisant et homogène · Le colza est exigeant en éléments nutritifs, Utilisation de semences certifiées particulièrement en azote (6,5 kg par quintal). Les besoins Non disponibilité d'une large gamme d'herbicides en azote sont importants au début de printemps (2/3 des adaptée a toutes les situations besoins totaux en azote en plus du 1/3 juste après la levée) • L'ensemble des opérations à faire sont concentrées sur • Le colza est une culture exigeante en phosphore et une petite période de la levée à la sortie de l'hiver (3 moyennement exigeante en potasse. L'apport de ces COLZA

Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations

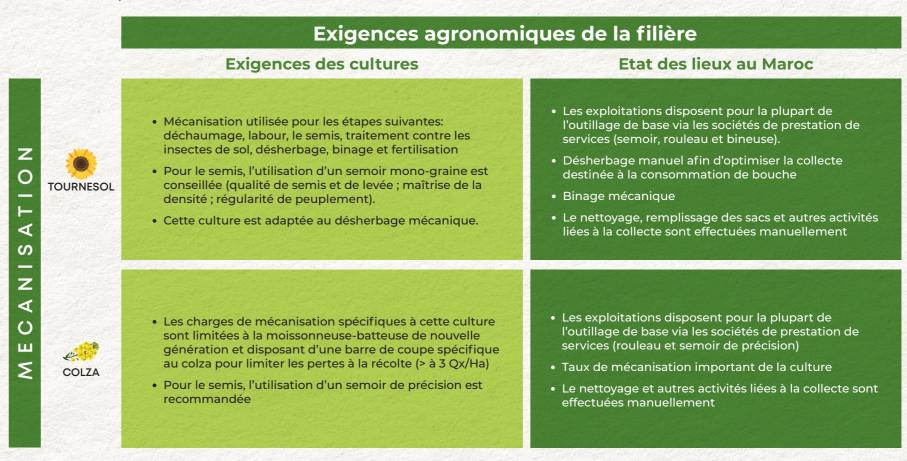
Facteurs de production

Rendements

Conditions
Sociales

Commercialisation

Malgré les efforts de mécanisation de la filière, le travail manuel reste prépondérant sur plusieurs étapes clés de l'itinéraire technique.



deux éléments doit donc être raisonné en fonction des

teneurs mesurées par les analyses de sol, mais aussi en

fréquences d'apport sur les autres cultures de la rotation.

fonction de la gestion des pailles du précédent et des

Exploitations

Facteurs de production

ents

Commercialisation

Les exploitations souffrent également de ravageurs (ex: attaques de moineaux) et de maladies qui génèrent des pertes importantes de la récolte et impactent négativement les rendements.

Evolution des pertes moyennes de production constatées



Plusieurs raisons expliquent les taux de pertes importants que connaissent les cultures oléagineuses:

- Fléaux climatiques (stress hydrique, etc) A titre d'exemple, l'année 2016 a connu un déficit prononcé des précipitations (baisse de 43% de la pluviométrie par rapport à une année normale)
- Mauvaises herbes

Conditions

Sociales

• Ravageurs (attaques de moineaux, insectes, etc.)

Ces pertes persistent depuis plusieurs années malgré les différentes initiatives engagées par l'Etat et les exploitants : effaroucheurs, produits phytosanitaires, filets, etc.

Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations

Facteurs de production

ements

Conditions Sociales

Commercialisation

43

Les rendements des cultures oléagineuses sont par conséquent variables et en deçà des rendements constatés à l'international.

Evolution du rendement moyen de la filière au Maroc (Qx/ha)



Les fluctuations de rendements rendent la **sécurisation de l'approvisionnement** en graines pour l'industrie quasi-impossible

Comparaison du rendement moyen de la filière au niveau régional (Qx/ha) – 2017/2020



On constate que le Maroc affiche des rendements en deçà des rendements des autres pays, et ce en partie du fait du recours à l'irrigation dans plusieurs pays du benchmark

Source : Données FOLEA, FAOStat

42

Exploitations

Facteurs de production

Rendements

Conditions Sociales

Commercialisation

Plusieurs facteurs expliquent le faible niveau de rendement de la production oléagineuse.

FACTEURS EXTERNES

- Fluctuations des prix des intrants augmentation importante du prix des intrants ces dernières années (ex. engrais azotés)
- Contraintes météorologiques avec plus de 99% de la superficie en bour, les cultures sont sujettes aux périodes de sécheresse ou de faible pluviométrie
- Pertes importantes causées par
- les attaques de moineaux en l'absence de chantiers de traitement – lutte par filet, par dénichage, etc. (campagnes de luttes précédemment prises en charge par l'ONSSA) et/ou des surfaces insuffisantes
- 2. Non disponibilité d'une large gamme d'herbicides surtout contre les crucifères (même famille du colza)

• Haut niveau de technicité nécessaire pour la tenue de la culture du colza

FACTEURS INTERNES

- Absence d'accès de l'irrigation d'appoint
- Utilisation de semences communes pour le tournesol, car 60% moins chères que les semences certifiées



Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations Fac

Facteurs de production Rendements

Sociale

Commercialisation

Le tournesol et le colza sont des cultures qui nécessitent peu de main d'œuvre. Néanmoins, pour la culture du tournesol, le coût de la main d'œuvre handicape la compétitivité de la culture par rapport à ce qui est constaté à l'international.

Part de la main d'œuvre dans le coût de production



La part de travail manuel pour la culture de tournesol est importante, en particulier le désherbage qui est réalisé manuellement

Tournesol : Nombre de jours travaillés / ha : 16 (dont 12 jours de désherbage)

Colza : Nombre de jours travaillés / ha : 4





Exploitations totalement mécanisées



Sources: Entretiens & données FOLEA, Etude Oilseeds, Oils & Meals Analysis, 2015

Exploitations Facteurs de production Rendements Conditions Sociales Commercialisation

Les cultures oléagineuses en bour génèrent au Maroc un faible revenu à l'hectare, peu attractif pour l'agriculteur s'agissant d'une culture principale.



*Revenu moyen théorique, sur la base d'une culture menée dans de bonnes conditions d'exploitation et hors coût de foncier. Calculs réalisés sur la base d'une superficie moyenne de culture de tournesol par exploitation de 15 ha et de 48 ha pour le colza – Détails des calculs dans la section « Etude de la viabilité économique de l'amont agricole de la filière »

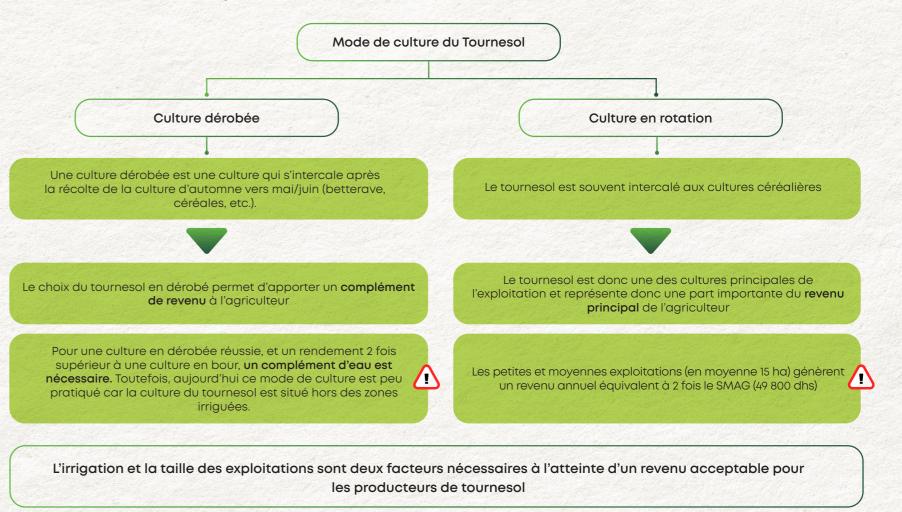
Le faible niveau de revenu des cultures oléagineuses en bour et leur caractère incertain (rendements variables) constituent **un frein majeur au développement** des superficies et des volumes de production

Données FOLEA

Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations Facteurs de production Rendements Conditions Sociales Commercialisation

En culture dérobée consécutive à une culture d'hiver, la culture de tournesol peut constituer un complément de revenu salutaire pour l'agriculteur mais nécessite 2 à 3 irrigations d'appoint.

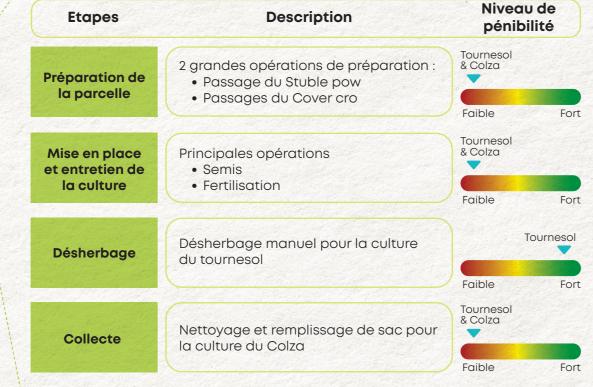


 $\frac{46}{1}$

Exploitations Facteurs de production Rendements Conditions Sociales Commercialisation

L'irrégularité et la faiblesse des revenus ainsi qu'un niveau de pénibilité important sur certaines étapes de la culture impactent négativement les conditions de vie des agriculteurs de la filière.





Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations

Facteurs de production

Rendements

onditions Sociales

Commercialisation

Les agriculteurs souffrent d'une couverture « multirisque climatique » inadaptée aux spécificités de la filière.

En 2011, l'Etat, en partenariat avec la MAMDA, a décidé d'instaurer un produit d'assurance « multirisque climatique » visant à garantir les investissements des agriculteurs, quelle que soit leur taille et dans l'ensemble du pays afin d'atténuer les effets des aléas climatiques sur leur production et de les soutenir en assurant la stabilité financière de leur trésorerie.

Ce dispositif, dédié originellement à la filière céréalière, a été étendu au colza et au tournesol lors de la campagne agricole 2014-2015.

Le rendement indemnisable des exploitations est calculé par commune, sur la base du rendement historique moyen des 10 dernières années. Toutefois, ce calcul est parfois biaisé dans les cas suivants :

- Données incomplètes certaines communes n'ont pas d'historique de culture sur une période de 10 ans (parfois une ou deux années de culture en années de sécheresse)
- Données indisponibles en cas d'indisponibilité de la donnée, les chiffres de la commune la plus proche sont alors pris en compte
- → Les indemnisations versées ne reflètent pas toujours la réalité des pertes subies par les agriculteurs et fragilisent davantage leurs conditions de vie





Source : Entretiens AMAPROL, FOLEA. Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales - Terres Inovia

Source: FOLEA, MAMDA

43

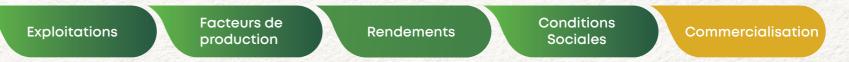
Conditions Facteurs de Rendements **Exploitations** Commercialisation production Sociales

L'industrie joue aujourd'hui un rôle d'agrégation et d'encadrement des agriculteurs. Elle organise ainsi le transport de la récolte de l'exploitation vers les unités de production et assure un débouché important à la production agricole de la filière.

| | Semences utilisées | Tri de la production | Distribution / Commercialisation | Débouché | Agrégation |
|-----------|------------------------|----------------------|---|--|---|
| | Semences | ler et 2ème tri* | Géré par l'agriculteur | Consommation de bouche principalement | |
| TOURNESOL | communes | 2ème et 3ème tri | a partagnostos. | Huileries, alimentation animale et autres industries (ex. margarine) | |
| | Semences certifiées | | Producteurs agrégés | | Encadrement des exploitants pour une meilleure maitrise des itinéraires techniques (visites, formations, accès à l'équippenent) |
| COLZA | Semences certifiées | | : récupération de la collecte depuis l'exploitation par le GIOM – CAM ** | Huileries | à l'équipement,). Accompagnement pour l'accès au financement et aux systèmes d'assurance Approvisionnement en semences Transport de la récolte |

^{*} Tri des graines selon leur calibre – ces 2 tris représentent 60% de la production nationale en graines

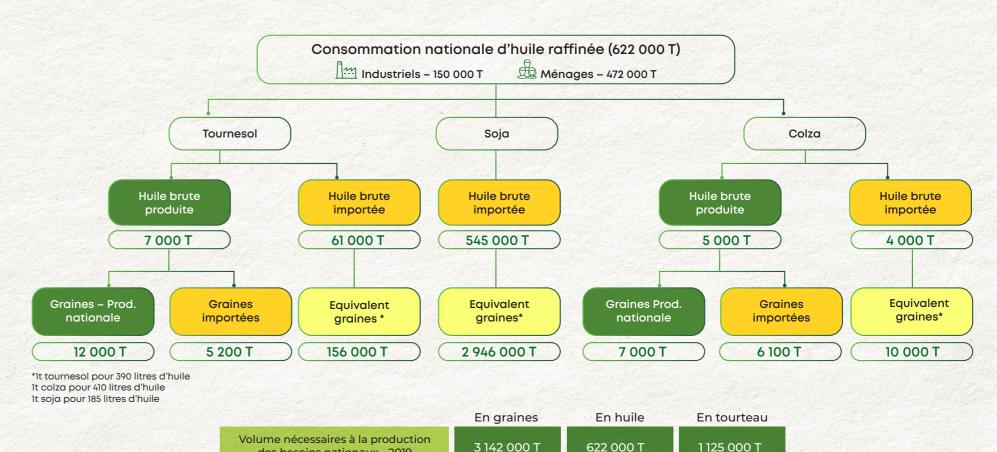
Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»



La production nationale couvre une faible part des besoins nationaux en huile raffinée.

des besoins nationaux - 2019

Part de la production nationale - 2019



Entretiens FOLEA FOLEA, FAOSTAT, Données 2019 50

^{**} Convention entre le Groupement des Industriels Oléagineux du Maroc et la Coopérative Agricole de Meknès CAM pour la collecte et le transport

Exploitations

Facteurs de production

Rendements

Conditions
Sociales
Commercialisation

Pour pallier cette situation, le contrat programme 2013 – 2020 a mis en place un système de compensation afin d'encourager la production nationale de graines.

Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un contrat programme entre le Ministère de l'Agriculture et l'organisation professionnelle de la filière (FOLEA) en avril 2013.

Ce contrat programme a permis la mise en place dès 2014 d'un dispositif de paiement compensatoire pour la culture du tournesol et du colza garantissant un prix d'achat auprès de l'agriculteur suivant la formule de calcul ci-contre

Avantages liés à la mise en place de ce dispositif

- → Les producteurs sont **assurés** de vendre leur production à un prix minimum de **4 000 dhs**. Ce prix est capé à **5 000 dhs**.
- → les triturateurs paient les graines à l'équivalent cours international avec une réduction de 20% graines locales. Le différentiel entre le cours international et le prix d'achat aux agriculteurs (5000 Dhs) est versé aux agriculteurs.

Formule de calcul du paiement compensatoire

$$\left(PP - \left(1 - \frac{PN}{100}\right) \times RC \times PLC\right) + M$$

PP Prix achat aux Producteurs

N Avantage donné aux graines locales vs importées

C Conversion prix international en équivalent rendu usine

PLC Moyenne arithmétique cotation spot

M Marge garantie collecteur



Durant toute la durée du Contrat Programme, le prix garanti à l'agriculteur (PP) a fait l'objet de **négociations annuelles** conduites entre l'interprofession et l'Etat afin de le porter à **5 000 dhs**

Performance de la filière sur toute la chaine de valeur «amont»

Exploitations

Facteurs de production

Rendements

Conditions Sociales

Commercialisation

Toutefois, le montant de cette compensation est aujourd'hui non systématique et insuffisant pour pallier la hausse des coûts de production des agriculteurs.

Plusieurs facteurs mettent à mal le dispositif actuel de compensation

Envolée des prix des graines à l'international

Evolution du cours international du Tournesol (dhs/tonne) Janvier 2019 Janvier 2020 5 200

Janvier 2021 6 200

Non systématisation du montant de la compensation

L'absence de visibilité et de garantie sur le montant compensatoire (dépendant des résultats de négociations annuelles) met à risque l'ensemble des acteurs de la filière

Niveau de paiement compensatoire insuffisant

Ce montant ne couvre plus les coûts de production des exploitants => Effet amplifié par la forte augmentation des prix des intrants

Il est important de revoir ce dispositif afin d'assurer un meilleur alignement avec les cours mondiaux et avec la forte hausse des coûts de production

Entretiens FOLEA, cours du tournesol Rendu St Nazaire
52
53



Périmètre d'analyse

L'analyse théorique de la structure des coûts est réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

- Culture du tournesol et du colza en bour dans des zones favorables en termes de pluviométrie (> 400 mm)
- Culture menée dans le respect des itinéraires techniques recommandés
- Utilisation des semence certifiées
- Coûts estimés à l'hectare indépendamment de la taille de l'exploitation
- Non prise en compte d'un éventuel coût de location du foncier agricole dans la structure de coût

A noter que ces conditions permettent d'obtenir des rendements moyens théoriques qui peuvent varier selon les conditions de climat et de conduite de la culture.



Structure de coûts

L'analyse de la structure de coûts des cultures de tournesol et de colza en bour fait apparaître des charges plus importantes à supporter par les producteurs de colza en particulier en début de campagne (acquisition d'intrants).

| | | Le Company of the Com | |
|---|------------|--|--|
| Coût moyen (dhs / ha) - 2021 | Tournesol | Colza | |
| Intrants | | | |
| Semences | 400 | 700 | |
| Semences certifiées | 400 | 700 | |
| Fertilisants | 930 | 2050 | |
| Engrais de Fond NPK Engrais de couverture Sulfate d'ammoniaque | 380 550 | 950 1 100 | |
| Produits phytosanitaires | 0 | 600 | |
| Coût des intrants | 1 330 | 3350 | |
| Loyer | | | |
| Charges locatives | NA | NA | |
| Mécanisation & main d'œuvre | | | |
| Préparation des sols | 1 000 | 1 000 | |
| Ensemencement et binage | 900 | 400 | |
| Moissonneuse | 350 | 500 | |
| Collecte | 300 | 100 | |
| Nettoyage / Remplissage des sacs / frais divers | 300 | 100 | |
| Coûts de mécanisation | 2 550 | 2 000 | |
| Total coûts de production (dhs/ha) | 3 880 | 5 350 | |

Evolution des coûts des intrants

La flambée des prix des intrants à l'échelle mondiale a eu pour conséquence un enchérissement des coûts de production des cultures oléagineuses lors des dernières années.

Evolution du prix du gasoil, dhs/litre

| 2016 | 2019 | 2022 |
|------|------|------|
| 7 | 10 | 15 |

Evolution du prix de l'engrais azoté, euros/tonne



La flambée des prix du carburant de ces dernières années touche de plein fouet les exploitations agricoles. Les cultures de tournesol et de colza consomment en moyenne 60 litres de gasoil par ha. Un poste de charge important qui a doublé entre 2016 et 2022

Les cours des engrais connaissent une **forte inflation** à l'échelle mondiale. Le cours de l'azote est passé de **250 euros/t en 2020 à 975 euros/t en 2022.** L'azote représente respectivement 15% et 10% des coûts de production du colza et du tournesol

Données AMAPROL, 2021

56

Rentabilité de l'agriculteur

Les cultures de tournesol et du colza génèrent une rentabilité faible et peu incitative. La hausse des coûts de production à partir de 2021 a grevé davantage la rentabilité des cultures oléagineuses constituant un frein majeur à leur développement.

| | Tournesol | Colza |
|--|-----------|-------|
| otal Coûts de production (dhs/ha) - 2021 | 3 880 | 5 350 |
| Chiffre d'affaires | | |
| Prix de vente (dhs/qx) | 600 | 600 |
| Rendement moyen (Qx/ha) | 12 | 16 |
| Chiffre d'affaires (dhs/ha) | 7 200 | 9 600 |
| Rentabilité (dhs/ha) - 2021 | 3 320 | 4 250 |

L'analyse de la structure de coûts des cultures du tournesol et du colza fait ressortir une **rentabilité faible et peu motivante**. La culture de colza permet néanmoins de dégager une meilleure rentabilité en comparaison à la culture du tournesol.

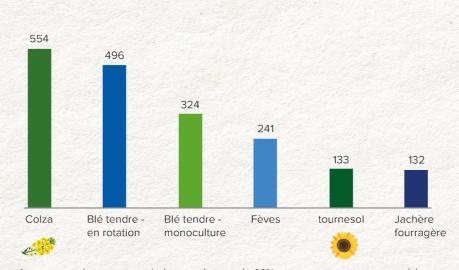
Cette faible rentabilité des deux cultures, pratiquées en bour, s'est davantage fragilisée par :

- des rendements variables d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques
- des prix d'intrants en hausse : triplement du prix de l'engrais azoté entre 2020 et 2022

Benchmark de la rentabilité

En comparaison avec les principales cultures annuelles (céréales et légumineuses), la culture du colza présente des niveaux de rentabilité supérieurs contrastant avec le faible niveau de rentabilité de la culture du tournesol.

Marges brutes de cultures en bour dans les grandes exploitations des régions nord du Maroc (\$/ha) - 2016



A noter que les marges ci-dessus datent de 2016 et ne sont pas comparables aux données de l'analyse théorique qui est basée sur des données 2021 et qui est faite sous des hypothèses bien spécifiques.

Selon la FAO, **le colza** cultivé en bour dans de moyennes à grandes exploitations situées dans les régions nord du Maroc offre de **meilleurs niveaux de rentabilité** en comparaison avec d'autres cultures non irriguées telles que le blé, le tournesol, les fèves, l'orge, les mélanges fourragers ou la jachère fourragère.

Toutefois, le colza est une **culture complexe** d'un point de vue technique, elle est par conséquent peu adaptée aux petits agriculteurs.

Le **tournesol** est plus simple à mettre en place d'un point de vue technique mais représente une des cultures annuelles les **moins rentables** dans les conditions actuelles de culture (utilisation des semences certifiées sur un maximum de 40% des superficies contre 100% pour le colza)

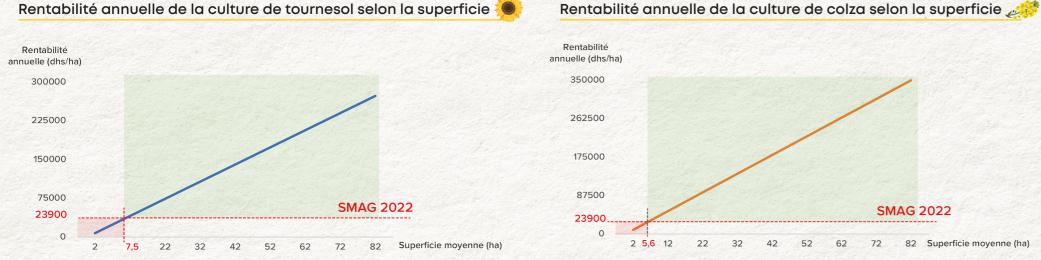
Données AMAPROL, 2021

Étude FAO du secteur des oléagineux 2016

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenu des agriculteurs.

1. Elargissement des superficies des exploitations et organisation des producteurs au niveau d'un territoire





SMAG 2022

72 82 Superficie moyenne (ha)

Dans les conditions de marché actuelles, les cultures de tournesol et de colza en bour permettent de générer un revenu équivalent à un Salaire Moyen Agricole Garanti (SMAG) à partir de superficies cultivées respectivement supérieures à 7,5 ha et 5,6 ha.

Les cultures de tournesol et de colza peuvent être envisagées comme des cultures principales pour des superficies moyennes à grandes, puisque des cultures plus rentables (ex. maraichage) sont privilégiées par les agriculteurs sur les petites superficies agricoles.

L'organisation d'agriculteurs à l'échelle d'un territoire permettrait de cultiver de plus grandes surfaces, couplées à une meilleure mécanisation et un meilleur suivi.

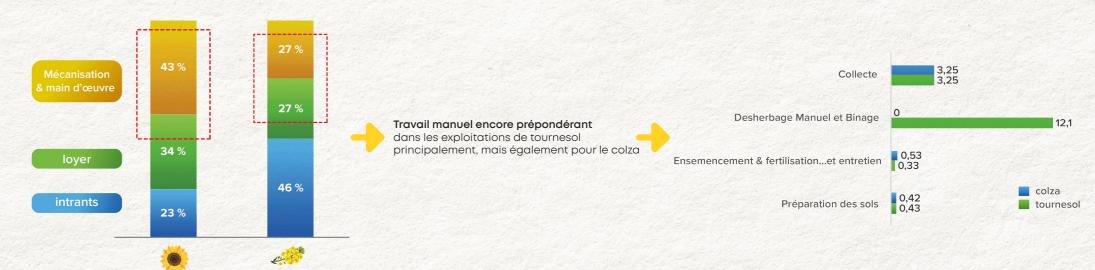
Données AAPROL

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenus des agriculteurs.

2. Renforcement de la mécanisation

Répartition des coûts de production au Maroc - 2021



A l'international, les cultures oléagineuses, tournesol et colza, sont fortement mécanisées. Ainsi, le coût de la main-d'œuvre représente une part limitée dans les coûts de production (entre 12% et 15%).

Au Maroc, des travaux manuels sont effectués tout au long de l'itinéraire technique de la culture, surtout pour le désherbage du tournesol. La mécanisation permettrait de réduire les coûts de production et d'améliorer ainsi sensiblement la rentabilité des exploitations oléagineuses.

Étude FAO du secteur des oléagineux 2016

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenus des agriculteurs.

3. Irrigation des exploitations - Tournesol



| Total coûts de production en bour (dhs/ha) | 3 880 |
|--|--------|
| Coût d'irrigation | |
| 2 irrigations d'appoint (dhs/ha) | 2 000 |
| otal coûts de production en irrigué (dhs/ha) | 5 880 |
| Chiffre d'affaires | 12 000 |
| Prix de vente (dhs/qx) | 600 |
| Rendement moyen estimé* (Qx/ha) | 20 |
| entabilité (dhs/ha) - 2021 | 6 120 |

| +52% | Taux d'augmentation du coût de production avec la mise en place de l'irrigation |
|------|---|
| | |
| +85% | Augmentation de la rentabilité moyenne à l'hectare |

La mise en place d'une irrigation d'appoint permet un **gain** de rentabilité significatif et rend la culture du tournesol accessible et intéressante pour les exploitations de tailles petites à moyennes.

L'introduction du tournesol dans les périmètres irrigués (notamment en dérobé avec des cultures primaires telles que la betterave à sucre) est aujourd'hui la solution la plus viable dans le contexte de renchérissement des matières premières. Elle permettrait de surcroit de réduire la sensibilité de la culture aux aléas climatiques.

Leviers d'amélioration de la rentabilité

Dans les conditions de marché actuelles, la filière dispose de plusieurs leviers intrinsèques d'amélioration du revenus des agriculteurs.

4. Irrigation des exploitations - Colza



| Total coûts de production en bour (dhs/ha) | 5 350 |
|--|--------|
| Coût de mise en place d'une irrigation d'appoint | |
| 2 irrigations d'appoint (dhs/ha) | 2 000 |
| Total coûts de production en irrigué (dhs/ha) | 7 350 |
| Chiffre d'affaires | 19 800 |
| Prix de vente (dhs/qx) | 600 |
| Rendement moyen estimé* (Qx/ha) | 33 |
| Rentabilité (dhs/ha) | 12 450 |

| +37% | Taux d'augmentation du coût de production avec la mise en place de l'irrigation | | |
|------|---|--|--|
| | | | |
| x 3 | Augmentation de la rentabilité moyenne à l'hectare | | |

La mise en place d'une irrigation d'appoint pour le colza permet un gain important de **rentabilité** et limite la **sensibilité aux aléas climatiques.**

L'intégration de la culture du colza dans des périmètres irrigués permettrait de sécuriser la production de quantités annuelles minimales stables indépendantes des aléas climatiques, contribuant ainsi à améliorer la souveraineté alimentaire nationale.

*Estimation AMAPROL
Estimation AMAPROL





Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Un contrat programme ambitieux établi en 2013 pour relancer une filière en difficulté depuis la libéralisation entreprise dès 1995.

- Le développement de la filière oléagineuse a fait l'objet d'un contrat programme entre l'Etat et la FOLEA en avril 2013
- Le coût de ce contrat-programme a été estimé à 421 millions de DH, dont 117 millions de DH pris en charge par l'Etat et 303 millions de DH par la profession
- Ce contrat programme, qui s'étale de 2013 à 2020, avait pour objectif de relancer la filière des oléagineux et prévoit des actions pour chacun des axes suivants:

Exemples de mesures

Mise à niveau de l'amont agricole

Extension des superficies, intensification et amélioration de la productivité, etc.

Amélioration de l'aval de la filière

Amélioration des conditions cadre de la filière

Modernisation de l'outil industriel, développement des projets d'agrégation, etc.

Mise en place de programmes de recherche et d'encadrement; mise en place de l'assurance contre les effets des calamités naturelles, etc.





Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Structuration de la filière autour de FOLEA et du GIOM.



Missions principales

- En charge de l'animation de la filière à travers une meilleure planification des plans d'action de la filière
- S'assure de la coordination des actions en fédérant les efforts des différents acteurs en vue du développement et de la promotion des différents maillons de la chaine de valeur de la filière: la production des graines oléagineuses, la commercialisation, le stockage et la transformation des graines

La FOLEA regroupe les différents partenaires de la chaine de valeur de la filière: l'amont qui est représenté par l'Association Marocaine des Producteurs des graines Oléagineuses « AMAPROL » qui elle aussi regroupe les quatre associations régionales des producteurs et l'aval, représenté par l'Association Nationale des Industriels des oléagineux au Maroc « ANIOM » qui rassemble les deux sociétés de trituration existantes au Maroc, Lesieur Cristal et les Huileries du Sous Belhassan.

GIOM

Missions principales

- Agrégateur pour la filière avec les 2 usines de trituration : contractualisation avec un total de près de 4 000 agriculteurs agrégés
- En charge de l'organisation de la collecte, du suivi technique et de l'accompagnement des agriculteurs
- Le GIOM procède à des achats groupés de semences certifiées et de certains produits de traitement
- Œuvre au développement de la filière et au renforcement des capacités
- Mise en place de plateformes de démonstration en partenariat avec l'OCP
- Formation de conseillers et prestataires de service
- Réalisation et distribution de fiches techniques
- Partenariat avec l'ONCA et les ORMVA pour le recrutement de nouveaux agriculteurs

Données FOLEA, Fellah-trade

66

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Les actions du GIOM ont permis d'importantes avancées sur la période 2013-2020 sur lesquelles la filière pourra s'appuyer pour amorcer une dynamique de développement en phase avec les ambitions fixées.



Structuration et organisation de la filière



Amélioration des conditions sociales des agriculteurs



Amélioration de la productivité de la filière



Développement d'un écosystème autour de la filière

- Structuration de la filière à travers la création d'associations régionales de producteurs d'oléagineux et de l'AMAPROL Association marocaine des producteurs de graines oléagineuses au niveau national
- Création de la FOLEA, fédération interprofessionnelle de la filière oléagineuse en 2013 et reconnue en 2017 comme Interprofession des oléagineux
- · Création du GIOM, Groupement des industriels oléagineux du Maroc et agrégateur de la filière
- · Garantie du prix d'achat aux agriculteurs fixée à 5 000 DH/t et des frais de collecte subventionnés à 50 DH/quintal
- · Mise en place d'une assurance multirisque climatique
- Amélioration de l'accès au financement à travers la signature d'une convention avec le Crédit Agricole autour du financement de matériel agricole
- Homologation de 6 variétés de Colza et Tournesol
- · Aide à la mécanisation : fourniture par le GIOM de semoirs aux agriculteurs
- Surfaces et rendements de culture en progression pour le colza et maintenus pour le tournesol malgré un contexte climatique défavorable
- 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique
- Mise en place d'un réseau de 15 prestataires de travaux agricoles au profit des agrégés du GIOM
- · Mise en place de 10 distributeurs partenaires du GIOM pour la fourniture d'intrants

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse - Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Extension des superficies notamment dans les régions à haut potentiel de production avec une diversification des espèces

Intensification et amélioration de la productivité à travers l'adoption d'itinéraires techniques adaptés, l'encadrement technique, la formation et le conseil agricole.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Périmètre cultivé

- 4 000 agriculteurs agrégés cultivant régulièrement du colza et/ou du tournesol avec une bonne maîtrise technique
- Fortes variations de la superficie cultivée ces dernières années difficulté de trouver de grandes superficies pour la culture du tournesol (exploitations fragmentées)

Irrigation

- Les superficies en irrigué sont très faibles (moins de 1%)
- Introduction à titre d'expérimentation de la culture du soja dans l'assolement au niveau de l'irrigué : conduite d'essais screening sur deux plateformes

Utilisation des intrants

- Pour la culture du tournesol, utilisation principalement de la semence commune (40% moins chère que la semence sélectionnée)
- Pour la culture du colza, utilisation exclusive de la semence sélectionnée
- · Promotion des semences sélectionnées
- Lancement d'un programme financé par l'UE
- Mise en place d'un réseau de distributeurs de semences certifiées de colza et tournesol

Itinéraire technique

• Développement de l'expertise du GIOM et de l'INRA: encadrement technique et conseil agricole pouvant être renforcés et concentrés sur les zones à fort potentiel

Données FOLEA, Entretiens
68

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse - Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Développement de la mécanisation des opérations de semis et de récolte

Mise en place d'une assurance contre les effets des calamités naturelles

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Semis

- · Mécanisation du semis: 100%
- Importation par les prestataires de services de 10 semoirs combinés (herse rotative, rouleau et semoirs) spécifiques aux cultures oléagineuses.
- Achat par le GIOM de matériel spécifique de semis pour la démonstration (semoir pneumatique de précision, herse rotative et rouleau, semoir de précision mécanique combiné avec herse et rouleau, achat de barre de coupe pour la moissonneuse spéciale colza)

Récolte

 Travail manuel encore omniprésent sur certaines étapes de la culture (principalement le binage pour la culture du tournesol)

Mise en place de l'assurance Multirisque Climatique pour la campagne 2014/2015

- Une majorité d'agriculteurs agrégés disposent du niveau d'assurance minimal (niveau 1) couvrant partiellement les dépenses engagées en début de campagne. Les niveaux 2 et 3 sont inaccessibles aux petites exploitations (10ha minimum pour le niveau 2, 20ha pour le niveau 3)
- Le rendement de référence utilisé pour le calcul de l'indemnité ne prend pas en compte les spécificités de la filière produit davantage adaptée à la filière céréalière

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse - Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Promotion de l'organisation professionnelle

Amélioration des conditions de collecte à travers l'installation d'unités de réception et de contrôle dans les zones de production

Amélioration des conditions d'agréage et de paiement

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- · Absence de coopératives pour la filière
- Des efforts en collaboration avec la COMADER afin de mettre en place et opérationnaliser les représentations régionales de l'interprofession
- Depuis 2015, désignation de la CAM Meknès pour la collecte et livraison des récoltes aux triturateurs (Convention entre le Ministère de l'Agriculture, l'ONICL et le CAM Meknès)
- Collecte organisée exclusivement par le GIOM depuis 2022

Agréage

- · Bonnes conditions de collecte et d'agréage et de paiement depuis 2015 et en amélioration continue
- Achat d'humidimètre et de balance de précision mobile par FOLEA pour faire l'agréage au niveau des parcelles

Paiement

- Raccourcissement de la durée de paiement des producteurs (mise à disposition sur toutes les agences du crédit agricole du Maroc)
- · Non systématisation de l'octroi du paiement compensatoire négociation nécessaire chaque année

Données FOLEA, Entretiens

70

Filière oléagineuse - Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Mise en place des unités de stockage pour assurer une conservation de la production et un approvisionnement régulier des unités de transformation

Mise à niveau et modernisation de l'outil industriel.

Mise en place d'un accord interprofessionnel en application de la loi 03-12 sur l'Interprofession

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- · Modernisation et mise à niveau des deux unités de trituration (143,73 millions investis)
- Taux d'utilisation très faible (<10%) par manque de production locale
- Mise à niveau et extension des unités de stockage existantes au niveau de Meknès et Casablanca (Lesieur-Cristal, Huileries du Souss Belhassan)

- Reconnaissance de la FOLEA en mars 2017. FOLEA participe depuis 2021 à un grand chantier conduit par la COMADER et impliquant toutes les interprofessions reconnues autour de l'établissement d'accords interprofessionnels. Le bureau d'études en charge de l'élaboration des accords a procédé à l'analyse des spécificités de chaque interprofession
- Accord interprofessionnel de la FOLEA quasi achevé dont la mise en place est en attente de signature du contrat programme Génération Green

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléagineuse – Réalisations

ACTIONS PRÉVUES

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Agrégation

- L'agrégation offre aux agriculteurs un encadrement technique, un appui au financement des intrants en début de campagne (financement des intrants et remboursement en fin de campagne sur le montant d'achat de la récolte), l'accès à des subventions pour l'acquisition de matériel, l'accès à l'assurance multirisques climatiques, ...
- La fonction d'agrégateur est confiée aux industriels de la transformation, regroupés au sein d'un groupement d'intérêt économique, le GIOM
- La superficie agrégée en 2018/2019 est comme suit: Colza: 10.300 Ha (100% de la superficie); Tournesol: 12.575 Ha (58%) et concerne 1 516 agrégés

Développement des projets d'agrégation

Subventions d'agrégation

- Aucune subvention d'agrégation n'a été débloquée par l'Etat sur la totalité de la durée du Contrat Programme
- Un des freins majeurs au déblocage de la subvention d'agrégation est la non adaptabilité des cultures oléagineuses au système d'agrégation mis en place par l'Etat. En effet, ce système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an pour débloquer la subvention à l'agrégateur.
- Or, les cultures oléagineuses sont le plus souvent cultivées soit en rotation avec d'autres cultures annuelles comme les céréales, ou en dérobé (cas du tournesol)
- Ce blocage a perduré jusqu'à la fin du CP en 2020. Il a néanmoins été dernièrement levé avec l'amendement apporté à la réglementation relative à l'agrégation agricole et qui lève la contrainte liée au taux de rotation

73

Implication du GIOM dans le développement de la filière

 Le GIOM, avec une équipe de 6 techniciens agricoles et 2 ingénieurs agronomes, a su développer une expertise dans la culture oléagineuse au service des agriculteurs agrégés. Au total, c'est environ 4 000 agriculteurs qui ont contractualisé avec le GIOM. Un soutien financier plus important avec la subvention d'agrégation permettrait d'accroître le rayonnement du GIOM et le nombre d'agriculteurs agrégés

Données FOLEA, Entretiens

Données FOLEA, Entretiens

72

Filière oléagineuse - Réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Mise en place de programmes de recherche appliquée, d'encadrement et de formation professionnelle adaptés aux besoins de la filière

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Programmes de recherche

- Signature et mise en œuvre de la convention MAPMDREF/FOLEA pour le renforcement de la recherche appliquée et l'encadrement technique des producteurs (2015-2020) avec un engagement de 10,5 millions de DH pour chaque partie
- Signature de la convention spécifique FOLEA/INRA pour la mise en œuvre du programme de recherche (juillet 2016)
- Sur les 10 MDH d'appui de l'Etat prévus dans le cadre du Contrat Programme, 2 MDH ont été débloqués



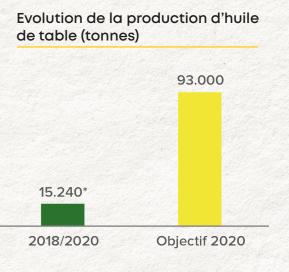
Données FOLEA, Entretiens

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Malgré les efforts fournis par la profession et l'augmentation des surfaces oléagineuses, les objectifs du 1er contrat programme n'ont pas été complètement atteints.







Données FOLEA, Fellah-trade, Conseil de la concurrence *huile brute issue de la trituration

Malgré quelques bonnes campagnes agricoles enregistrées ces dernières années, les objectifs fixés par le contrat programme n'ont pas été atteints. Les cultures oléagineuses ne couvrent à la fin de la période du contrat programme que 20% de la superficie cible et la production n'a que faiblement augmenté pour atteindre 16% de l'objectif. A l'image de la production, les rendements obtenus restent globalement en deçà de l'objectif 2020, tout en enregistrant de fortes variations d'une année à l'autre (conditions climatiques, pertes liés aux ravageurs, etc.). Le taux de couverture des besoins en huile est resté stable à 2% en 2019, inférieur au 19% prévu par le contrat programme.

La non atteinte des objectifs du Contrat programme sont en premier lieu dus à des mécanismes peu adaptés aux spécificités de la filière.

Paiement compensatoire qui ne garantit pas de manière systématique un revenu décent à l'agriculteur

Durant toute la durée du contrat programme, le prix d'achat de la graine par les triturateurs était fixé annuellement en fin de campagne par les équipes du Ministère, limitant la visibilité à moyen et long terme pour les agriculteurs d'une par et pour les triturateurs d'autre part. Afin de pallier à cette situation, les triturateurs s'engageaient sur un prix d'achat auprès des agriculteurs en début de campagne de 5 000 dhs puis négociaient un montant compensatoire équivalent avec l'Etat sans aucune garantie quant à l'issue des discussions.

Ceci était dû essentiellement à la complexité de la formule de calcul du prix compensatoire et de sa dépendance au cours international de la campagne en cours dont le prix moyen est disponible à partir des mois de juin et juillet

→ Risque financier important pris par l'agrégateur à chaque début de campagne

Loi d'agrégation agricole non applicable à la filière

Le système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait durant toute la période du CP des conditions d'octroi de la subvention d'agrégation excluant de facto la filière. A titre d'illustration, la condition d'un taux maximal de rotation des superficies agrégées (20%) ne pouvait être respectée dans le cas des cultures oléagineuses (culture en rotation ou en dérobé)

Dans ce contexte, la filière n'a pas pu bénéficier de la prime d'agrégation prévue : 1 955 dhs par tonne collectée repartie sur 3ans – 1 050 dhs/t collectée la 1ère année, 535 dhs/t collectée la 2ème année et 370 dhs/t collectée la 3ème année.

→ Tout l'effort financier de l'agrégation a été porté par l'agrégateur, effort qui augmente avec la croissance des superficies





Le haut niveau de risque supporté par l'agrégateur a limité sa capacité à développer les superficies et à renforcer l'encadrement, critères nécessaires pour atteindre les rendements ciblés

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Le manque de moyens dont a souffert la filière s'est accompagné d'un manque d'appui qui limite davantage son développement.

Accès quasi nul aux périmètres irrigués

La culture oléagineuse n'a bénéficié d'un accès quasi nul à des périmètres irrigués et à des quotas d'utilisation d'eau. Pourtant, la culture oléagineuse a un besoin limité en eau et le bénéfice de cette culture pour les sols est important.

7

Forte dépendance aux aléas climatiques et rendements limités

Couverture Multirisque Climatique inadaptée

L'assurance Multirisque Climatique mise en place à partir de la campagne 2014/2015 pour les producteurs agrégés a eu un impact limité sur l'agriculteur :

- Accès limité aux catégories d'assurance qui permettent un meilleur remboursement des frais engagés par l'agriculteur (conditions de superficies minimales à respecter)
- Base de calcul des rendements de référence retenus pour le calcul des indemnités de remboursement reposant sur un historique peu représentatif (culture encore en phase de développement des superficies et des rendements au Maroc)



Cultures céréalières privilégiées par l'agriculteur au détriment des oléagineuses qui engagent des coûts (et donc un risque) plus importants en début de campagne

77

Données FOLEA, Entretiens

Données FOLEA, Entretiens

76



Benchmark des Contrats Programmes d'autres filières

Présentation de la filière oléicole.

La filière oléicole est la **principale filière arboricole** cultivée au Maroc.

La filière s'étend sur une superficie de plus d'un 1 million d'hectares, représentant 65 % de la superficie arboricole nationale.

La filière constitue **5% du PIB agricole**, 15% des exportations agroalimentaires et 10% de la superficie agricole nationale.

Elle constitue également la principale source de revenus pour **450.000 exploitations** et contribue à la création de 30 millions de journées de travail par an.

La filière oléicole contribue à la satisfaction des besoins du Maroc en huiles alimentaires en couvrant près de 19 % de ces besoins.





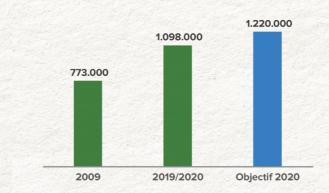


Le Plan Maroc Vert accorde une importance très particulière au développement de cette filière à l'échelle nationale, et ce à travers la mise en place d'une **stratégie ambitieuse** visant à assurer la disponibilité d'une **huile** d'olive de qualité sur le marché. De même, à l'échelle régionale, la filière oléicole se place au second rang en termes d'importance socio-économique après le palmier dattier.

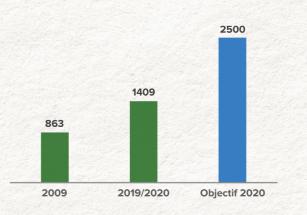
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2009-2020

Filière oléicole – principaux indicateurs / objectifs.

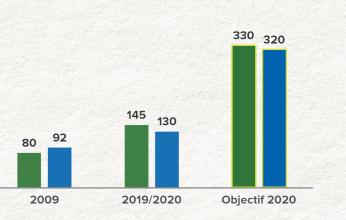




Evolution de la production d'olives (kt)



Evolution de la production d'olives de table et d'huiles d'olives (kt)



Huile d'olive
Olives de table

Fellah-trade, MAPMDREF

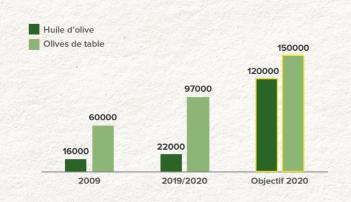
L'augmentation importante de la production d'olives s'explique principalement par l'élargissement des superficies (+61%) ainsi qu'une amélioration du rendement. Plusieurs projets de plantations prévus dans le cadre du plan Maroc Vert ont été réalisés (avec notamment des projets de reconversion des céréales en oliviers).

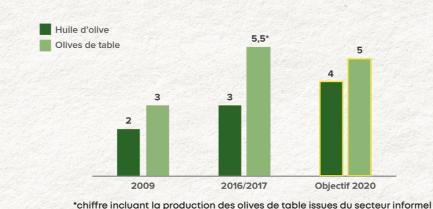
Données 2019-2020 80

Filière oléicole – principaux indicateurs / objectifs.

Evolution des exportations d'huile d'olive et d'olives de table (t)

Evolution de la consommation nationale d'huile d'olive (kg/personne/an)





Fellah-trade, MAPMDREF, Rapport Cour des comptes 2018

L'évolution des exportations a permis une entrée de devises équivalente à 1,8 milliards DH par an (moyenne 2013-2017). Le caractère irrégulier de la production impacte les exportations des produits oléicoles et freine la conclusion de contrats fermes avec les importateurs.

La consommation nationale d'olives a presque doublé en 7 ans et a dépassé les objectifs du contrat programme (en prenant en compte le marché de l'informel). Pour ce qui est de la consommation en huile d'olive, la non atteinte des objectifs s'explique par l'insuffisance des actions de sensibilisation sur les bienfaits de l'huile d'olive et par des considérations liées au pouvoir d'achat au Maroc.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole - Facteurs clés de succès.

Importantes aides de l'Etat et dispositifs de financement

- Déblocage d'investissements importants pour accompagner le développement et la valorisation de la filière (2,5 milliards à Marrakech Safi, 670 millions pour la région de l'Oriental, etc.)
- Mise en place de programmes de financement pour accompagner le développement de l'amont de la filière :
- Credit Achamil, Mécanisation, Saquii lancés par le Crédit agricole
- La banque du Crédit Agricole du Maroc préfinance le soutien de l'Etat dans le cadre du FDA.
- Importantes incitations financières accordées dans le cadre du Fond de Développement Agricole pour l'installation de systèmes économes en irrigation. Les plantations oléicoles profitent, à l'instar des autres plantations, d'une autre subvention pouvant atteindre 65.000 DH/ha, destinée aux projets d'équipement en système de goutte à goutte.

Développement de la valorisation

• Les importants investissements consentis dans la filière ont permis l'émergence d'exploitations modernes, à même d'impacter de manière positive les performances de cette filière et de permettre à la filière d'accompagner les exigences du marché.

Filière oléicole - Freins au développement.

Tissu productif fragile

- Le tissu productif est fragilisé par la prédominance de la micropropriété, puisque près de 93% des producteurs oléicoles sont des petits exploitants possédant une superficie inférieure à 5 ha. L'accroissement des niveaux de productivité des plantations est donc faible actuellement aussi bien en bour qu'en irriqué
- Les plantations d'olivier ont nettement progressé ces dernières années mais les rendements sont restés faibles à cause de la non maîtrise des techniques de production, et l'utilisation d'un matériel génétique peu diversifié.

Prédominance des intermédiaires

• Désorganisation du circuit d'approvisionnement et concurrence déloyale pratiquée par les intermédiaires opérant sur le marché de vrac et de l'informel.

Dépréciation de la qualité

- Les mauvaises conditions de récolte des olives abîment les arbres, diminuent la productivité, et dégradent la qualité des olives et de l'huile produite => Difficulté d'augmentation des exportations à cause de la faible compétitivité des
- · Une grande partie de la consommation nationale d'huile d'olive se fait à travers la vente en vrac, ce qui représente un danger pour la santé des consommateurs

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière oléicole - Facteurs clés de succès **ACTIONS PRÉVUES** PRINCIPALES RÉALISATIONS • Dans plusieurs zones, les techniques d'entretien des vergers et celles de conduite incluant la fertilisation et la protection phytosanitaire sont généralement peu pratiquées. Cela impacte négativement les rendements qui demeurent toujours en decà de l'objectif ciblé (1,4 t/ha en 2017/2018), à savoir 2 hectares à l'horizon 2020 Difficulté de mécanisation de la filière – en particulier les processus de récolte, et d'adoption des nouvelles techniques Amélioration du rendement de la filière de conduites culturales à cause de l'exigüité et l'éclatement des exploitations • Profil variétal de la filière peu diversifié : la variété Picholine Marocaine constitue 90% du patrimoine oléicole national (2016) - L'objectif était de diminuer la part de la Picholine marocaine, de manière à ce qu'elle ne constitue à la fin du CP que 50% de la superficie globale des oliveraies Elargissement des superficies irriguées – La superficie oléicole irriguée, au niveau national, est de 250.000 ha (2018). L'irrigation pérenne est localisée au niveau des zones d'action des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole et Développement de l'irrigation s'étend sur une superficie d'environ 40.000 Ha (vs. 29.700 en 2008). Le reste, soit 210.000 Ha est conduit en irrigation • Le nombre d'unités modernes de trituration a doublé passant d'environ 720 en 2008 et à 1.404 en 2018, soit un rythme de 68 unités par an durant la période 2008 à 2018 Augmentation de la capacité de • La capacité des unités modernes et semi modernes a été multipliée par 2,5x passant d'environ 700.000 tonnes en 2008 valorisation à 1.993.000 tonnes en 2018 Réduction du nombre des Maâsras suite aux différentes mesures entreprises

Promotion des exportations

- Présence importante aux salons internationaux (SIAP, Berlin, Biofach ; Sial-Abou Dhabi, Brésil) et organisation de B-to-B en marge des salons
- Absence d'une vision globale et unifiée sur la mission de la promotion des produits oléicoles
- Les exportations d'huile d'olive, des olives de tables et de l'huile de grignon sont essentiellement exportées en vrac => cela impacte la valorisation de ces produits et engendre un manque à gagner en valeur ajoutée
- Un contrat-programme a été conclu en avril 2017 entre le Gouvernement et les professionnels concernés pour le développement des Industries Agroalimentaires. Il prévoit, notamment, l'instauration de nouvelles aides de l'Etat pour la promotion des exportations de la filière oléicole
- Durant les campagnes marquées par une baisse de la production, les prix sur le marché local sont plus rémunérateurs que le marché international et par conséquent les opérateurs optent pour le marché local

Fellah-trade, MAPM, Rapport Cour des comptes 2018

Filière oléicole - Facteurs clés de succès.

ACTIONS PRÉVUES

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Agrégation

Sur les 170 projets d'agrégation productivistes prévus, seuls 3 projets d'agrégation ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 1,76% (2018):

- Faible identification des investisseurs potentiels pour participer aux projets d'agrégation
- Faible sensibilisation des agriculteurs à l'intérêt de l'agrégation
- problème de fixation du prix de l'olive et retard du paiement des agrégés dû à la présence des intermédiaires dominant les marchés et incitant les agrégés à ne pas respecter leurs engagements vis-à-vis de l'agrégateur

Renforcement de l'organisation professionnelle et de la recherche encadrement

- 2017 reconnaissance de l'Interolive en tant qu'interprofession de la filière oléicole
- Tissu coopératif: Le nombre des organisations professionnelles agricoles oléicoles au niveau local reste faible et ne dépasse pas 513 OPA, soit 4,9% de l'ensemble des coopératives agricoles (2018).
- L'INRA a entamé plusieurs efforts de diversification des variétés de l'olivier par l'introduction de nouvelles variétés plus productives et pour limiter la dominance de la variété Picholine

Promotion de la consommation intérieure

- Mise en place d'une plateforme logistique de distribution au sein de l'Agropolis
- Accompagnement des GIE par l'ADA (Agence de Développement Agricole) pour la conclusion de contrats de commercialisation avec les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces)

Investissements Public & Privé

Le secteur a bénéficié d'investissements importants et ce dans plusieurs régions :

- » Plan agricole régional de Marrakech Safi : la filière oléicole a bénéficié d'importants investissements dans le cadre de 66 projets d'un coût total de 2,5 milliards de dirhams, qui ont permis l'émergence d'exploitations oléicoles modernes
- » Plan Agricole Régional de l'Oriental : 33 projets de développement de l'olivier ont été lancés sur une superficie de 44.000 ha, avec un investissement à terme de 670 MDH au profit de 19.100 bénéficiaires.



Présentation de la filière sucrière.

Au Maroc, la filière sucrière revêt une **importance stratégique et socio-économique.** Ce secteur clé contribue à la sécurité alimentaire du Royaume et joue également un rôle moteur en matière de création d'emplois et de pôles de développement régionaux. La filière sucrière repose sur la culture de la betterave à sucre et de la canne à sucre.

La filière en chiffres :

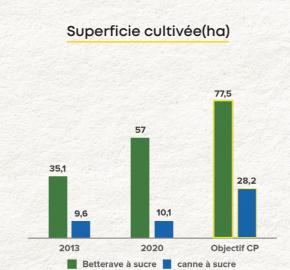
- 5.000 emplois directs et indirects, permettant de garantir un revenu pour 80.000 exploitants agricoles de betterave à sucre et de canne à sucre dans cinq régions du royaume
- Près de 2 milliards dhs de valeur ajoutée
- Une capacité de production d'environ 1,65 million de tonnes par an
- Un investissement de plus de 10 milliard de dirhams durant les dernières années
- Un premier contrat programme 2008-2013, qui a constitué le cadre de référence de l'action conjointe du Gouvernement et de l'Interprofession (FIMASUCRE) pour la mise à niveau du secteur sucrier, a été reconduit sur la période 2013-2020

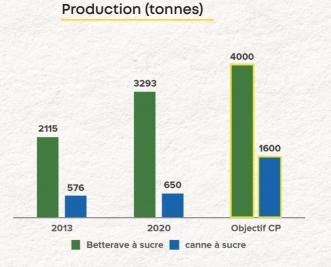




Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.







Production de sucre blanc (kt) et taux de

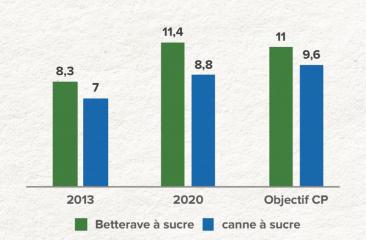
Fellah-trade, MAPMDREF

Estimée à 480.000 tonnes, la production nationale en sucre couvre 40% des besoins du pays en la matière. Exploitant une superficie globale de pas moins de 57.000 hectares, la filière génère, chaque année, quelques 4,8 millions de journées de travail. La filière sucrière repose sur la culture de la betterave à sucre et de la canne à sucre. La pratique de ces cultures est localisée sur les cinq périmètres irrigués suivants : Gharb : 34%, Doukkala : 28%, Tadla : 22%, Loukkos : 8%, Moulouya : 7%

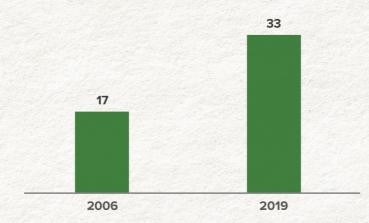
Fellah-trade, MAPM 88

Filière sucrière - Principales réalisations.

Evolution des rendements en sucre de la filière (t/ha)



Evolution des revenus par hectare (kdhs/ha)



Fellah-trade, MAPM

L'évolution du rendement de la filière s'explique principalement par l'amélioration des performances agronomiques des cultures sucrières (conduite technique, mécanisation, formation,...).

Grâce aux efforts coordonnés des différentes parties prenantes (FIMASUCRE, COSUMAR, Etat,...), les conditions de vie des agriculteurs se sont améliorées, en témoigne leur revenu qui a presque doublé entre 2006 et 2019.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Facteurs clés de succès - Le secteur jouit d'une croissance rapide, compte tenu des nombreux efforts mis en place ces dernières années.

La digitalisation de l'amont de la filière

La solution digitale lancée en 2018 pour l'amont agricole sucrier marocain a pu contribuer à la gestion de la campagne sucrière dans le contexte de la pandémie. Elle a obtenu le Prix FAO en 2020, en tant que meilleure initiative pour la protection des agriculteurs contre la pandémie COVID-19 dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le dispositif facilite l'encadrement technique des agriculteurs, permet un suivi par géolocalisation des parcelles de plantes sucrières, ainsi que la planification et le suivi de la production, du semis à la récolte jusqu'au transport vers les usines.

La transformation digitale de l'amont agricole passe également par la connexion satellitaire GPS avec plus de 1200 machines agricoles avec les serveurs de COSUMAR. Elle permet le suivi en temps réel des opérations depuis le semis jusqu'à l'arrachage.

Une coordination entre les acteurs

Un engagement fort de la COSUMAR dans l'amont agricole avec l'ambition d'améliorer durablement l'attractivité économique et la performance des cultures sucrières.

Une mobilisation importante des professionnels de la filière, une bonne coordination et concertation entre les différents partenaires de l'écosystème sucrier

Valorisation des agriculteurs

- Des conditions de travail améliorées
- Généralisation de l'assurance maladie
- Mise en place d'une couverture retraite CIMR pour les producteurs des cultures sucrières
- Soutien apporté aux femmes agricultrices

Fellah-trade, MAPM, Rapport Fimasucre 2019

Facteurs clés de succès - Le secteur jouit d'une croissance rapide, compte tenu des nombreux efforts mis en place ces dernières années .

Modèle d'agrégation performant

Un modèle d'agrégation à grande échelle reconnu par la FAO

- Financement des intrants
- Financement des subventions accordées par l'Etat
- Financement du matériel agricole
- Financement des avances
- Financement bancaire à des conditions préférentielles
- Transport de la production des plantes sucrières
- Achat de la totalité de la production quelque soit le volume, au prix contractuel garanti, etc.

De plus, ce modèle permet d'offrir :

- Encadrement Technique mise à disposition d'ingénieurs, techniciens, etc.
- · Accompagnement social soutien des sinistrés, programme d'alphabétisation, réaménagement d'infrastructures, etc.

Importance de la recherche et développement

- Filière engagée pour les objectifs du développement durable.
- Essais variétaux
- · Technologie smart blender
- Recherches effectuées sur cette filière par la DRA dans les domaines relatifs à l'irrigation localisée, à la mécanisation du process technique de la filière betteravière et à la numérisation de toutes les données liées à la chose agricole dans la région
- Centre technique des cultures sucrières dédié à la recherche en particulier sur la canne à sucre

Investissements importants

10 milliards de dhs investis ces dernières années:

- Amont agricole: agrégation, R&D, mécanisation, économie d'eau d'irrigation, etc.
- Aval : mise à niveau de l'outil industriel, augmentation de capacité, etc.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

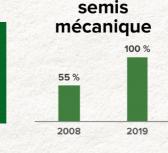
Extension des superficies notamment dans le cadre des programmes d'aménagement de nouveaux périmètres irrigués

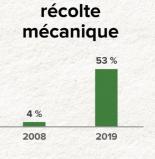
Amélioration des performances agronomiques des cultures sucrières : conduite technique, la formation et le conseil agricole

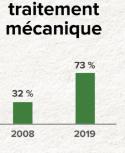
PRINCIPALES RÉALISATIONS

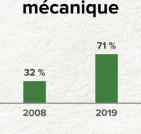
- Betteraves monogermes: 99% des cultures (vs. 1% en 2008)
- Introduction des semences activées à hauteur de 30%
- Adaptation des formules d'engrais à chaque périmètre et personnalisation des formules d'engrais par parcelle pour 6000 ha (Smart Blender)
- Introduction de nouvelles variétés performantes de CAS et généralisation des boutures certifiées
- Mise en œuvre du projet de digitalisation ATTASSIR Suivi en temps réel des parcelles et des opérations agricoles depuis le semis jusqu'au transport de la récolte vers les usines

Mécanisation de l'itinéraire technique des cultures sucrières









binage

Fellah-trade, MAPM, Rapport Fimasucre 2019

Fellah-trade, MAPM

Filière sucrière - Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Amélioration de la productivité et des conditions de récolte, de transport, de réception et d'agréage des productions

Encouragement des sociétés prestataires de services agricoles de la filière à travers une aide à la création et un accompagnement personnalisé

Encouragement des modes d'irrigation permettant l'économie d'eau (irrigation goutte à goutte)
Promotion des actions visant la protection de l'environnement et la sauvegarde des systèmes de production
Optimisation de la consommation d'eau et d'énergie

Mise à niveau des sucreries et augmentation des capacités d'usinage

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Création de 246 sociétés de prestations mécaniques, 90 centres de distribution des intrants et 5 sociétés de transport
- Sociétés connectées et intégrées dans le système
- Encouragement de la fabrication locale des machines et des pièces de rechange
- Digitalisation de l'opération de transport : connexion GPS, suivi en temps réel, respect de l'affectation des camions, statut autoentrepreneurs pour les transporteurs
- Promotion du goutte à goutte conventionnel et enterré : assistance technique de l'ORMVA
- Eau industrielle : réduction de 1,6 à 0,35 m3/TB entre 2006 et 2018, soit une baisse de -80%
- Généralisation des stations de traitement des rejets liquides
- Réduction de la consommation d'énergie de -35% et introduction de nouvelles technologies
- Réduction de l'empreinte carbone de 0.94 à 0.52 TCO2/T sucre soit -44%
- Convention avec l'AIMCRA (Institut de Recherche sur la Betterave en Espagne) pour le développement des techniques d'irrigation – sensibilisation des agriculteurs pour la gestion des emballages des pesticides

Capacité installée:

- BAS: 41000T/jr (vs. Objectif de 43000/jr)
- SUTA: extension de 12.000T/jr en cours pour atteindre 43.400 T/jr
- CAS: 7.000 T/Jr (vs. Objectif de 12.500 T/jr)

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière sucrière – Principales réalisations.

ACTIONS PRÉVUES

Renforcement de l'encadrement, de la formation, du conseil agricole, de la recherche appliquée et du transfert de technologies

Encadrement et renforcement des capacités des associations régionales des producteur.

Création d'un fonds de solidarité par la FIMASUCRE avec une contribution de l'État, pour atténuer les effets des calamités naturelles et des événements exceptionnels qui affecteront la production. Amélioration des conditions des agriculteurs: Protection médicale.....

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Participation aux événements nationaux et internationaux
- Adhésion aux organisations sucrières internationales
- Formation des agriculteurs et transfert des acquis de la recherche et de l'innovation
- Création du CRCS dans le Gharb : opérationnel depuis 2014
- Création de CRCS régionaux à Tadla et Moulouya celui de Doukkala est en cours
- Conventions d'assistance technique : sélection variétale, irrigation, protection phytosanitaire, fertilisation, mécanisation, etc.
- Journées portes ouvertes agriculteurs
- Formation des agriculteurs, essais démonstration, transfert des acquis
- Production de boutures certifiées à 100% dans le Gharb
- Introduction de nouvelles variétés performantes et adaptées aux conditions locales
- Fonds mis en place par FIMASUCRE depuis 2012 pour lutter contre les effets des aléas climatiques
- Mise en place de la protection médicale aux producteurs et prise en charge de la scolarité pour leurs enfants
- La FIMASUCRE et la CIMR ont mis en place un projet de la retraite des agriculteurs agrégés producteurs des plantes sucrières.
- Accompagnement social important de la COSUMAR (primes pour les bacheliers enfants d'agriculteurs, parrainage d'écoles, etc.)

Fellah-trade, MAPM, Rapport Fimasucre 2019
Fellah-trade, MAPM, Rapport Fimasucre 2019



Filière céréalière - Présentation.

Un marocain consomme en moyenne 200 kg de blé par an, soit trois fois plus que la moyenne mondiale. Comme dans les autres pays du Maghreb, cette céréale, à travers le pain notamment, est un élément de base dans le régime alimentaire.

La filière céréalière présente donc de forts enjeux socio-économiques avec un poids très important sur le secteur agricole au Maroc. En effet, la filière totalise, à elle seule, près de 71% de la Surface Agricole Utile (SAU) totale.

Elle génère 10 à 20% du chiffre d'affaires agricole global avec des fluctuations selon les campagnes.

A ce jour, seuls 55% des besoins en céréales sont couverts par la production locale.

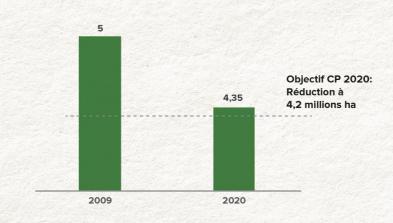




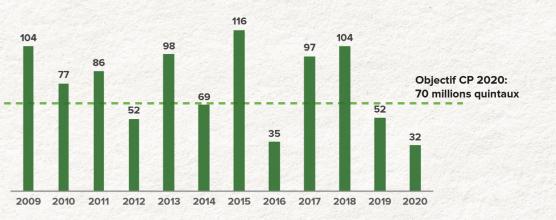
Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière - Principaux indicateurs/objectifs.

Evolution de la surface dédiée au culture céréalières (millions ha)



Evolution de la production céréalière (millions Qx)



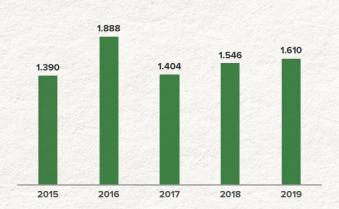
Un poids social majeur pour un tissu de producteurs fragiles :

- · Culture prédominante pour la quasi-totalité des exploitations agricoles
- · Interdépendances majeures avec les filières animales en raison de l'importance des céréales destinées à l'alimentation animale (orge et coproduits)

Données 2019 + 98

Filière céréalière - Principaux indicateurs/objectifs.

Evolution des importations (millions\$)



Evolution du rendement de la filière (Qx/ha)



D'après la FAO le taux de dépendance aux importations de céréales était de 42 % en 2011/13 et de 49 % en 2017/19. Ce taux varie fortement d'une année à l'autre en fonction de la production nationale, très dépendante de la pluviométrie.

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière - Freins au développement.

Dépendance à l'importation

Le faible volume et la qualité peu adaptée aux besoins des minotiers, de la production intérieure, expliquent la hausse constante des importations de blé.

Rendements faibles

Les rendements céréaliers sont très variables et dépendent de la quantité et de la répartition des précipitations. En effet, l'eau reste le facteur le plus déterminant du rendement en céréales.

D'autres faiblesses expliquent les faibles niveaux de rendement de la céréaliculture: la sous-mécanisation, la faible utilisation d'intrants performants et la défaillance des structures de stockage et de conditionnement.

Investissements limités dans la filière

Faute de rentabilité régulière, les agriculteurs ne sont pas encouragés à investir davantage pour améliorer la productivité, ce qui explique la stagnation de la filière lors des dernières années, figeant ainsi le secteur dans un statut quo sans un progrès considérable.

La faiblesse et l'irrégularité des rendements, couplés à une absence de subvention étatique (pour la mise en place d'irrigations d'appoint, la construction d'unités de stockage adaptée, etc.) expliquent en grande partie la stagnation de la filière durant les dernières années.

Filière céréalière - Principaux indicateurs/objectifs.

ACTIONS PRÉVUES

Développement d'une céréaliculture productiviste de marché sur 1 millions Ha

Maintien et intensification d'un périmètre céréalier sur une superficie de 3 millions Ha

Reconversion des céréales en cultures à haute valeur ajoutée sur 500.000 Ha

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Difficulté de reconversion des terres céréalières par des cultures plus résilientes et rentables
- Complexité des statuts fonciers et l'aptitude des agriculteurs à changer leur mode d'exploitation La plupart de leurs parcelles sont dans l'indivision et nécessitent l'accord des autres propriétaires
- Au niveau du financement, la banque du Crédit Agricole est réticente à leur accorder des crédits d'investissement à cause de ces contraintes
- Taux d'utilisation des semences certifiées en 2019 de 19% contre 25% les dernières campagnes (35%, taux préconisé par la FAO)
- Le taux de pénétration de la mécanisation dans la conduite des cultures céréalières a connu une nette amélioration. Le labour est aujourd'hui mécanisé à hauteur de 89%, la récolte à 78% et le semis mécanique à 30%. Actuellement, le parc des machines agricoles est constitué de 75.000 tracteurs (40.000 avant le Plan Maroc Vert - PMV) et 7.000 moissonneuses (3.000 avant le PMV). Ceci a permis également l'émergence d'un écosystème des services agricoles autour de la filière et la création d'opportunités supplémentaires d'emplois.

Renforcement de la capacité de stockage des opérateurs céréaliers

- La capacité de stockage installée est de 47 mqx au niveau des organismes stockeurs et de 10 mqx au niveau des moulins. Toutefois, ces installations sont éparpillées entre un grand nombre d'opérateurs et sont encore dominées à 65% par le stockage en magasins contre 35% pour le stockage en silos
- L'ONICL* et la FIAC** (en tant que représentants des professionnels de la filière) ont élaboré un cahier de charges pour le stockage des céréales, dans l'objectif d'en faire une plateforme pour la mise à niveau graduelle du secteur de stockage

Evaluation des réalisations du Contrat programme 2013-2020

Filière céréalière - Freins au développement.

Renforcement des programmes d'encadrement et de recherche appliquée

- Finalisation du projet de révision des normes des dérivés de blé tendre et dur
- Elaboration des normes de qualité pour les pâtes, couscous, et du projet de labellisation du couscous
- La Fédération Nationale de la Minoterie (FNM) a mis en place un centre technique dédié à la filière céréalière, et couvrant tout le processus de transformation depuis la matière première jusqu'aux produits finis, en passant par les analyses et le contrôle qualité : le Centre des Etudes et de Recherche en Industries des Céréales (CERIC) a pour mission de rapprocher l'amont et l'aval de la filière céréalière, en privilégiant la recherche et développement et le contrôle
- Création de la première école de boulangerie en 2019

Amélioration des conditions de vie des agriculteurs

 Développement de l'assurance agricole : objectif de 1 million d'hectare atteint en 2016. 94% de la superficie nationale assurée est dédiée aux céréales

^{*}Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses

^{**}Fédération Interprofessionnelle des Activités Céréalières



Contrat Programme 2013 – 2020

Les actions prévues dans le Contrat Programme 2013-2020 couvrent l'ensemble des besoins de la filière, elles ont permis de constituer un noyau dur d'agriculteurs rodés à la culture oléagineuse. Le 1er contrat programme a posé les bases pour le développement de la filière. Ceci étant, des points d'amélioration subsistent.

1. Un système d'agrégation peu favorable à la filière oléagineuse



Le système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une **obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an.** Au-delà de ce taux, la subvention d'agrégation n'est pas octroyée à l'agrégateur



Les cultures oléagineuses sont le plus souvent cultivées soit en rotation avec d'autres cultures annuelles comme les céréales, ou en dérobé (cas du tournesol)





Cette spécificité de la filière, non prise en compte lors du précédent CP, a fortement limité la contribution de l'Etat à l'agrégation de la filière (2 MDH sur 117 MDH prévus). Sans un soutien suffisant de l'Etat, l'agrégateur n'a pas été en mesure de mobiliser les moyens suffisants pour remplir ses engagements de développement de superficies et d'encadrement des agriculteurs.



Ce blocage a perduré jusqu'à la fin du CP en 2020. Il a néanmoins été dernièrement levé avec l'amendement apporté à la réglementation relative à l'agrégation agricole et qui lève la contrainte liée au taux de rotation, et par conséquent permettra l'appui financier de l'Etat à l'agrégation de la filière

Contrat Programme 2013 – 2020

Les actions prévues dans le Contrat Programme 2013-2020 couvrent l'ensemble des besoins de la filière, elles ont permis de constituer un noyau dur d'agriculteurs rodés à la culture oléagineuse. Le 1er contrat programme a posé les bases pour le développement de la filière. Ceci étant, des points d'amélioration subsistent.

2. Une compensation du prix d'achat non systématisée



Afin d'inciter les agriculteurs à opter pour la culture oléagineuse, le GIOM s'engageait en début de campagne à payer un prix d'achat de la production agricole à 5 000 dhs/t, montant en ligne avec les attentes des agriculteurs lors des dernières campagnes



La formule de calcul du montant compensatoire prévu dans le cadre du CP couvrait un prix d'achat à l'agriculteur inférieur à 5 000 dhs/t



Le GIOM devait donc engager des discussions avec l'Etat annuellement, d'avril à juin, pour bénéficier d'un complément de compensation couvrant le montant additionnel à débourser pour remplir son engagement auprès des agriculteurs.



Ce fonctionnement a exposé le GIOM au risque d'une compensation accordée par l'Etat inférieure au montant promis à l'agriculteur, risque davantage accru en cas de développement des superficies et de la production.

Le blocage de la subvention d'agrégation couplée au risque financier important porté par le GIOM du fait d'un système de compensation déficient a contraint ce dernier à limiter ses efforts de développement des superficies

Evolution de l'environnement économique et réglementaire de la filière

L'aval oléagineux dépend largement des importations d'huile brute et de graines. L'environnement économique mondial actuel aggrave davantage les déficits dont a souffert la filière lors des dernières années.





Face aux risques de pénuries exacerbés par la conjoncture internationale, le renforcement de la souveraineté alimentaire nationale devient un impératif pour le Maroc

Proposition d'objectifs du nouveau Contrat-Programme

FOLEA propose des objectifs plus ambitieux que ceux fixés par le plan Génération Green.

| | | Tournesol | Colza | Oléagineux | | | | |
|---|--------------------------------|---------------|---------------|----------------|--|--|--|--|
| Superficies cultivées cibles (ha) | | | | | | | | |
| | Proposition de FOLEA | 100 000 | 60 000 | 160 000 | | | | |
| | Objectif 2030 Génération Green | <u>50 370</u> | <u>29 760</u> | <u>80 130</u> | | | | |
| Rendements m | oyens cibles (Qx/ha) | | | | | | | |
| | Proposition de FOLEA | 15,20 | 19,3 | 16,73 | | | | |
| | Objectif 2030 Génération Green | 17 | 20 | 18,4 | | | | |
| Production cibl | e (T) | | | | | | | |
| | Proposition de FOLEA | 152 000 | 116 000 | 268 000 | | | | |
| | Objectif 2030 Génération Green | <u>87 755</u> | <u>59 520</u> | <u>147 275</u> | | | | |
| Taux de couverture des capacités de trituration | | | | 42% | | | | |
| Production cible rapportée au volume break-even * | | | | 1,65 | | | | |

^{*} Volume break-even = 900 tonnes par jour de capacité agrégée des triturateurs, avec un fonctionnement pendant 6 mois minimum → 900* 6 mois * 30 jours = 162 000 tonnes

<u>108</u>

Déclinaison des objectifs proposés

Les objectifs proposés s'appuient sur une intégration de la culture des oléagineux aux cultures irriguées, et une poursuite de l'effort d'extension des surfaces en bour.

| Objectifs | | | | | | | | |
|--------------------|---------|-------|--------------------|---------|-------|------------|---------|-------|
| Surfaces irriguées | 60 000 | На | Surfaces irriguées | 100 000 | На | Total | 160 000 | На |
| Tournesol | 40 000 | На | Tournesol | 60 000 | На | Tournesol | 100 000 | На |
| | 67% | | | 60% | | | 60% | |
| Colza | 20 000 | На | Colza | 40 000 | На | Colza | 60 000 | На |
| | 33% | | | 40% | | | 40% | |
| Rendement | 22,66 | Qx/Ha | Rendement | 13,20 | Qx/Ha | Rendement | 16,75 | Qx/Ha |
| Tournesol | 20,00 | Qx/Ha | Tournesol | 12,00 | Qx/Ha | Tournesol | 15,20 | Qx/Ha |
| Colza | 28,00 | Qx/Ha | Colza | 15,00 | Qx/Ha | Colza | 19,30 | Qx/Ha |
| Production | 136 000 | Т | Production | 132 000 | T | Production | 268 000 | Ţ |
| Tournesol | 80 000 | T | Tournesol | 72 000 | T | Tournesol | 152 000 | Т |
| Colza | 56 000 | Т | Colza | 60 000 | T | Colza | 116 000 | T |

Axes de développement identifiés

Des mécanismes d'appui au secteur renforcés pour davantage de fluidité et de visibilité à l'ensemble des acteurs.

| 1 | Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux | 5 | Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur |
|---|---|---|--|
| 2 | Accéder à une irrigation d'appoint | 6 | Renforcer la subvention d'agrégation |
| 3 | Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement | 7 | Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire |
| 4 | Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants | 8 | Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture |

Mesure 1 – Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux

Objectifs

- Priorisation des territoires les plus propices à la culture des oléagineux et sensibilisation des agriculteurs à l'agrégation
- Amélioration des rendements grâce à un meilleur suivi technique et une meilleure conduite de la culture
- Production de graines de meilleure qualité adaptée aux besoins de la trituration industrielle (avec un faible taux d'impuretés)



Contexte & Problématique

Les résultats mitigés du contrat programme sont principalement dus à un manque de moyens et d'accompagnement spécifique et rapproché. La faible maitrise des itinéraires techniques conduit à une production de graines de qualité médiocre.



Détails de la mesure

- Encadrer le développement de **100 000 ha de cultures oléagineuses en bour** bénéficiant des avantages de l'agrégation tels que l'accès aux semences certifiées, l'encadrement technique, etc.
- Encadrement effectué de manière structurée, en privilégiant en priorité les zones les plus favorables au développement des oléagineux. À fin 2021, l'estimation des superficies cultivées en bour est de près de 38.000 ha. Les objectifs de la filière consistent à réaliser une croissance annuelle moyenne de 11% pour atteindre l'objectif de 100.000 ha à horizon 2030
- Encadrer le développement des cultures oléagineuses en périmètre irrigué à travers des actions de sensibilisation et de formation. L'objectif est d'améliorer l'attractivité de la culture pour les exploitations de taille petite à moyenne
- Utiliser les progrès apportés par le digital pour avoir un suivi en temps réel des parcelles en oléagineux

Mesure 2 – Accéder à une irrigation d'appoint

Objectifs

- Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière
- Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie
- Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineuses



Contexte & Problématique

En dépit des mesures de soutien de la filière mises en place, les objectifs fixés pour les superficies par le contrat programme n'ont pas été atteints. La filière pâtit de plusieurs contraintes : Exploitations fragmentées, fortes variations des superficies d'année en année, faible recours à l'irrigation, etc. Les cultures oléagineuses sont peu gourmandes en eau et ne nécessitent qu'une irrigation d'appoint.



Détails de la mesure

Développement de superficies irriguées :

- Intégration des cultures oléagineuses à des périmètres irrigués avec l'octroi de droits d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture. La mise en place d'une irrigation d'appoint permet un gain de rentabilité significatif
- Utilisation de quotas d'accès à l'eau d'irrigation réservés à la culture oléagineuse pour attirer à la filière de nouvelles exploitations au sein de périmètres irrigués. Ces exploitations pourront bénéficier de l'ensemble des avantages que procure le dispositif d'agrégation objet du Contrat-Programme
- 1. Développement de **30 000 ha** de culture de tournesol **en dérobé sur une partie du périmètre irrigué de la culture de betterave à sucre** (50% des 60 000 ha existants) : Action d'identification et d'accompagnement des exploitations à mener en partenariat avec la COSUMAR.
- 2. Développement de 20 000 ha de culture oléagineuse sur une partie du périmètre irrigué des cultures d'hiver et d'automne (céréales, légumineuses, etc.) dans une logique de développement des rotations blé / oléagineux / légumineuses qui impactent positivement les sols et donc les rendements de l'ensemble de ces cultures à terme. Le périmètre actuel est de 378 000 ha. La superficie à convertir correspondrait à 5,3% de l'ensemble du périmètre irrigué
- 3. Développement de **10 000 ha** de culture oléagineuse **sur une partie du périmètre irrigué des cultures de printemps** (mais, haricot, etc.). Le périmètre actuel est de 80 000 ha dont 22 000 ha seulement sont cultivées. Un faible apport d'appoint suffirait à développer une culture oléagineuse performante et bénéfique sur les plans économique et agronomique.

<u>112</u>

Mesure 3 – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement

Objectifs

- Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs
- Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses



Contexte & Problématique

L'utilisation de semences de tournesol communes permettant d'obtenir des graines de gros calibres destinées à la consommation de bouche, est aujourd'hui privilégiée au Maroc. Les semences certifiées, faiblement utilisées dans la filière (<20% de la superficie emblavée pour le tournesol), sont plus adaptées à une destination industrielle (trituration) puisqu'elles permettent d'obtenir une graine à plus forte teneur en huile et des rendements supérieurs.

Le coût plus élevé de la semence certifiée limite son adoption en début de campagne, a fortiori en zone bour dont les rendements fluctuent fortement en fonction de la pluviométrie.



Détails de la mesure

- Amélioration de l'accessibilité des agriculteurs aux semences certifiées distribuées par l'agrégateur de sorte à accélérer son adoption par les agriculteurs
- D'une part, **l'Etat subventionne** la semence certifiée
- D'autre part, l'agrégateur se charge de la distribution et du financement en début de campagne de la semence certifiée pour un remboursement prélevé en fin de campagne sur le prix d'achat de la récolte
- Encadrement rapproché de l'agriculteur par l'agrégateur pour une utilisation appropriée de la semence et une optimisation de ses rendements
- Appui à la R&D dans la filière pour le développement de nouvelles semences adaptées aux caractéristiques des différents territoires
- Encourager la production locale des semences certifiées

Mesure 4 – Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants

Objectifs

- Améliorer l'accessibilité des agriculteurs aux facteurs de production (intrants et mécanisation)
- Optimiser l'investissement dans la filière à travers la mutualisation des ressources
- Encourager les initiatives locales notamment des jeunes et favoriser la création d'emploi rural et l'émergence d'une classe moyenne



Contexte & Problématique

Le Plan Maroc Vert a permis une nette amélioration du taux de pénétration de la mécanisation dans la conduite des cultures. Actuellement, le parc des machines agricoles est constitué de 75.000 tracteurs et 7.000 moissonneuses. Ceci a permis également l'émergence d'un écosystème de prestataires de services agricoles et la création d'opportunités supplémentaires d'emplois en milieu rural

Le développement des cultures oléagineuses nécessitera l'existence d'une offre de prestations de services agricoles adaptées aux spécificités de la culture et équipés d'outils dédiés (ex. semoirs combinés / de précision)



Détails de la mesure

- Engagements de l'agrégateur (GIOM/FOLEA) en matière d'accompagnement des sociétés de prestations de services agricoles (prestations mécaniques, distribution d'intrants agricoles et transport). À titre d'exemples :
- Développement de <u>partenariats pérennes avec l'agrégateur</u> (GIOM) garantissant à ces sociétés un volume d'activité minimum au niveau de leurs périmètres géographique d'intervention
- <u>Encadrement technique</u> personnalisé des sociétés, selon leur besoin, pour une utilisation optimale des facteurs de production dans le cadre des prestations agricoles réalisées au sein des exploitations agrégées
- Equipements / connexion des sociétés aux <u>outils digitaux</u> à développer par le GIOM pour améliorer la productivité de l'amont agricole (Cf. Mesure 5)
- Soutien financier de l'Etat sur la période 2023-2030
- Aide à la création de sociétés de prestations de services agricoles dans le cadre d'un programme d'incubation
- Soutien à l'acquisition de matériel agricole destiné à la filière dans le cadre du FDA

<u>114</u>

Mesure 5 – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

Objectifs

- Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière
- Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis)
- Renforcer la visibilité de la filière



Contexte & Problématique

Fonctionnement du mécanisme de compensation: Le prix d'achat à l'agriculteur (5 000 dhs après négociations annuelles) est compensé par l'Etat à hauteur du différentiel entre le prix agriculteur et le cours international diminué d'un mark-up permettant à l'industrie de trituration de bénéficier d'une graine locale à un coût de revient inférieur au cours international.

Cette compensation se justifie par (i) l'effort des triturateurs et leur engagement à soutenir la filière amont, et (ii) la faible teneur en huile de la graine locale vs. la graine d'import lors des premières années d'agrégation. L'industrie de trituration bénéficie également d'une marge additionnelle rémunérant son effort de collecte auprès de l'agriculteur.

=> Le système de compensation tel que défini dans le CP 2013-2020 ne permettait pas (1) à l'agriculteur de dégager une marge acceptable et (2) à l'agrégateur de proposer de manière systématique en début de campagne à l'agriculteur un prix d'achat validé par l'Etat, faisant peser sur le GIOM un risque financier important

Mesure 5 – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

Objectifs

- Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière
- Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis)
- Renforcer la visibilité de la filière



Détails de la mesure

1. Simplification du mode de calcul de la compensation

Nous proposons d'améliorer le système de compensation actuel en veillant à respecter les principes suivants :

- Le montant compensatoire doit garantir à l'agriculteur un niveau de marge acceptable quel que soit l'évolution du prix de la graine ou des coûts de production.
- Du point de vue du triturateur, le coût de revient de la graine locale doit être équivalent au cours international FOB, sous l'hypothèse qu'elles sont comparables en termes de rendement (utilisation d'une semence certifiée), et sachant que l'achat de la graine locale permet d'éviter les coûts de fret liés à l'import de la graine internationale (300 à 400 dhs/t).
- Aucun montant compensatoire n'est nécessaire si le cours international garantit un revenu suffisant à l'agriculteur.
- Le montant compensatoire pourrait être calculé de manière simplifiée suivant la formule suivante :
- Montant compensatoire = (coût de revient de la graine locale) (coût de revient de la graine internationale) lorsque cette différence est positive
- Le prix d'achat agriculteur peut être déterminé par indexation sur l'inflation et/ou le cours international de matières premières (engrais, énergie, etc.)
- Le prix d'achat plancher est de l'ordre de 6000dh/T départ champs
- La subvention de collecte pourrait être de l'ordre de 600dh/T avec indexation sur l'inflation au Maroc
- 2. Systématisation de la compensation permettant d'apporter davantage de sérénité aux intervenants de la filière, principalement à l'agriculteur, en amont de la campagne, au moment du choix de la culture à réaliser (avant Septembre)

Inscrire les modalités d'octroi de la compensation dans le contrat programme

Mesure 6 – Renforcer la subvention d'agrégation

Objectifs

• Mobiliser le financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la filière dans ses différentes composantes



Contexte & Problématique

Le système d'agrégation (toutes filières confondues) prévoyait jusqu'à récemment une obligation de maintien d'un taux de rotation des superficies agrégées ne dépassant pas 20% par an, excluant de facto la filière, de l'octroi de la subvention d'agrégation.

Avec la récente modification des conditions d'octroi de ladite subvention, il est nécessaire de réévaluer les besoins de subvention au regard des nouveaux objectifs du CP 2023-2030 en matière de superficies à développer, et des composantes d'appui à couvrir (stockage, mécanisation, digitalisation, etc.)



Détails de la mesure

- Engagements de l'agrégateur (GIOM/FOLEA) en matière d'encadrement des agriculteurs et de projets de développement de la filière. À titre d'exemples :
- Projets de <u>mécanisation</u> de la production et notamment du désherbage
- Infrastructure de stockage de capacité suffisante pour absorber le volume de production croissant
- Développement <u>d'outils digitaux</u> pour améliorer la productivité de l'amont agricole (ex. filière sucrière)
- Développement de projets R&D notamment en matière d'amélioration variétale
- Soutien financier de l'Etat sur la période 2023-2030
- Fixer les montants et les modalités de suivi et d'octroi des subventions de l'Etat

Mesure 7 – Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire

Objectifs

- Protéger la production locale des tourteaux produits à partir de graines locales ou d'import afin de pérenniser les outils de trituration
- Renforcer la compétitivité de la production nationale de tourteaux par rapport aux importations
- Réduire la dépendance aux importations et améliorer la souveraineté alimentaire du pays



Contexte & Problématique

Le Maroc est fortement dépendant aux importations de tourteaux. L'envolée des prix des matières premières et du fret suite aux crises internationales successives contribue à une prise de conscience de l'ensemble des acteurs nationaux de l'importance de renforcer la souveraineté alimentaire nationale et de raccourcir les chaines d'approvisionnement.

Parallèlement, l'impératif de limiter la hausse du prix pour le consommateur et la faible production nationale a poussé le gouvernement à suspendre temporairement les droits d'importation applicables à certaines graines oléagineuses, huiles brutes et tourteaux. A plus long terme, un avantage donné à la production nationale de tourteaux constitue un levier d'équilibrage important entre protection de la production nationale et prix au consommateur



Détails de la mesure

- Mise en place d'un système de protection de la production nationale de tourteaux. Celle-ci peut correspondre par exemple au système de protection de la filière céréalière, à savoir renforcer les droits de douane durant la période de forte disponibilité de la production nationale de sorte à faciliter son écoulement, et réduire les droits de douane durant les périodes de pénurie
- Monitoring rapproché des niveaux de production conjointement entre FOLEA et le MAPMDREF
- Consultation annuelle de la profession et de l'autorité de tutelle lors de la fixation des droits de douane et des périodes de mise en place

Mesure 8 – Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

Objectifs

- Améliorer les conditions sociales des agriculteurs de la filière
- Limiter les pertes des agriculteurs liées aux aléas climatiques
- Renforcer l'attractivité de la filière auprès des agriculteurs



Contexte & Problématique

En partenariat avec la MAMDA, l'Etat a instauré en 2011 un produit d'assurance « multirisque climatique » qui permet d'assurer les cultures contre les aléas climatiques. Ce dispositif, dédié originellement à la filière céréalière, a été étendu au colza et au tournesol lors de la campagne agricole 2014-2015.

Toutefois, l'impact de ce produit d'assurance sur l'agriculteur s'est avéré limité :

- Une majorité d'agriculteurs agrégés disposent du niveau d'assurance minimal (niveau 1) couvrant partiellement les dépenses engagées en début de campagne. Les niveaux 2 et 3 sont inaccessibles aux petites exploitations (10 ha minimum pour le niveau 2, 20 ha pour le niveau 3)
- Le rendement de référence utilisé pour le calcul de l'indemnité ne prend pas en compte les spécificités de la région



Détails de la mesure

- Adaptation de l'offre d'assurance aux besoins spécifiques de la filière
- Assurer une meilleure couverture à l'ensemble des agriculteurs : améliorer la couverture de l'assurance de niveau 1 (option privilégiée) ou baisser les limites de superficie minimum exigée pour que les petits agriculteurs puissent bénéficier d'une assurance de niveau 2 et 3
- Revoir la base de calcul des rendements de référence retenus pour le calcul des indemnités de remboursement (retenir des rendements de référence par région et non par commune)



Plan d'actions de la mesure - Favoriser une approche territoriale de l'accompagnement, fidéliser de nouveaux agriculteurs et utiliser les outils digitaux

Responsable de la mesure

FOLEA / Ministère de tutelle

Objectifs

- Priorisation des territoires les plus propices à la culture des oléagineux et sensibilisation des agriculteurs à l'agrégation
- Amélioration des rendements grâce à un meilleur suivi technique et une meilleure conduite de la culture
- Production de graines de meilleure qualité adaptée aux besoins de la trituration industrielle (avec un faible taux d'impuretés)

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires |
|---|-----------------------|-------------|-----------------------|
| Redéfinir le dispositif de promotion de la filière et d'accompagnement des agriculteurs en collaboration avec l'ORMVA et l'ONCA | 3 mois Unique | GIOM | DDFP, ORMVA, ONCA |
| Sensibiliser les agriculteurs, promouvoir les cultures oléagineuses et assurer un accompagnement rapproché tout au long du cycle de production (du semis à la collecte) | 6 mois Annuelle | FOLEA | ONCA, DPA |
| Assurer un accompagnement rapproché des exploitations agrégées (en bour ou en périmètre irrigué) : fourniture d'intrants, conseil agricole, pour une bonne tenue de la culture. L'objectif, en plus du rendement, est de produire des graines de bonne qualité adaptées aux besoins de la trituration (faible taux d'impuretés) | 6 mois Annuelle | GIOM | ONCA |
| Organiser un comité de suivi trimestriel relatifs au dispositif d'accompagnement mis en place et l'état d'avancement du programme | 1 sem. Trimestriel | FOLEA | ONCA, DDFP |
| Ajuster le dispositif d'agrégation du GIOM (recrutements d'équipes terrain, ingénieurs,) en fonction de l'état d'avancement du Contrat Programme et de la réalisation des engagements des différentes parties prenantes | 1 mois Trimestriel | GIOM | DDFP, ORMVA, ONCA |

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

Plan d'actions de la mesure - Accéder à une irrigation d'appoint

FOLEA / Ministère de tutelle

Objectifs

- Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière
- Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie
- Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineuses

| Etapes clés (1/2) | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-----------------------|------------------|-----------------------------|
| Pour les périmètres irrigués de betterave à sucre (obj. 30 000 ha) : | | | |
| Sensibiliser les différentes parties prenantes (COSUMAR, DDFP, etc.) à l'importance agronomique, alimentaire et économique (valeur ajoutée au m3 d'eau consommée) de la culture oléagineuse | 2 mois Unique | FOLEA | COSUMAR DDFP, DIAEA, ABH |
| Conclure un partenariat FOLEA / COSUMAR, avec la participation du MAPMDREF et l'ABH, autour de la mise en place de la culture oléagineuse « en dérobé » au sein du périmètre irrigué de la betterave à sucre ainsi que de l'allocation de quotas d'eau aux cultures oléagineuses à développer | 5 mois Unique | FOLEA COSUMAR | ABH, DDFP, DIAEA |
| En début de campagne, sur la base des quotas retenus et en accord avec les exploitants intéressés, identifier les parcelles qui accueilleront les cultures oléagineuses en dérobé | 3 mois Annuelle | COSUMAR | |
| Assurer un accompagnement rapproché des exploitations retenues : fourniture d'intrants, conseil agricole, pour une bonne tenue de la culture (Cf. Mesure 1) | 6 mois Annuelle | GIOM COSUMAR | ONCA |
| Mesurer l'impact de la culture et apporter des ajustements le cas échéant | 3 mois Annuelle | GIOM COSUMAR | |

DDFP: Direction du Développement des Filières de Production, AUAE: Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA), ORMVA: Offices Régionaux de la Mise en Valeurs Agricoles, DPA: Directions Provinciales de l'Agriculture, ABH: Agences des Bassins hydrauliques, DIAEA: direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole

Plan d'actions de la mesure - Accéder à une irrigation d'appoint

Responsable de la mesure

FOLEA / Ministère de tutelle

Objectifs

- Accélérer la croissance des superficies et de la production de la filière
- Assurer une base de production durable indépendante de la pluviométrie
- Améliorer la fertilité des sols et la rentabilité des cultures à travers l'association de cultures annuelles aux oléagineuses

| Etapes clés (2/2) | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-----------------------|--------------|------------------------|
| Pour les autres périmètres irrigués (obj. 30 000 ha) : | | | |
| Sensibiliser les parties prenantes (DDFP, ABH, etc.) à l'importance agronomique, alimentaire et économique (valeur ajoutée au m3 d'eau consommée) de la culture oléagineuse | 2 mois Unique | FOLEA | DDFP, DIAEA, ABH |
| En amont de la campagne agricole, et en fonction de la situation hydrique des différentes zones irriguées, définir des quotas d'eau à allouer aux cultures oléagineuses par zone irriguée suivant des modalités définies dans le cadre du contrat programme | 2 mois Annuelle | DIAEA ABH | GIOM DDFP |
| Sensibiliser les exploitants des zones irriguées cibles sur les bénéfices économiques et agronomiques liés à l'introduction des cultures oléagineuses et sur les quotas d'eau alloués | 2 mois Annuelle | GIOM | ORMVA, DPA |
| Identifier les parcelles qui accueilleront les cultures oléagineuses en rotation avec des cultures d'hiver/automne (cible 20 000 ha) ou en culture principale dans des périmètres irriguées dédiées aux cultures de printemps (cible 10 000 ha) | 2 mois Annuelle | GIOM AUEA | АВН |
| Assurer un accompagnement rapproché des exploitations retenues : fourniture d'intrants, conseil agricole, utilisation de l'eau pour une bonne tenue de la culture (Cf. mesure 1) | 11 mois Annuelle | GIOM | ONCA, AUAE, ABH |
| Mesurer l'impact de la culture et apporter des ajustements le cas échéant | 3 mois Annuelle | GIOM | ORMVA, DPA |

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

Plan d'actions de la mesure – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement

Responsable de la mesure DDFP, FOLEA, SONACOS

• Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs
• Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses

| Etapes clés (1/2) | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|--|-----------------------|-------------------------|------------------------|
| Rédiger et signer une convention cadre tripartite Etat-SONACOS-FOLEA autour de : SONACOS: production d'un volume minimum de semences pour les cultures oléagineuses et introduction de variétés adaptées à travers: Le renforcement de la recherche variétale adaptée aux cultures oléagineuses La certification par l'ONSSA des semences nouvellement produites par la SONACOS et suivi de leur mise sur le marché FOLEA: garantie de débouchés auprès des exploitations agrégées, le volume de semences à écouler variant selon l'avancement de la mise en œuvre du Contrat Programme Etat: modalités de subvention du marché des semences oléagineuses certifiées Subvention des travaux R&D de la SONACOS Subvention des semences certifiées produites localement ou importées, et commercialisées par les sociétés semencières agréées. La subvention des semences importées sont à ajuster selon le niveau de production locale Prime de stockage accordées aux sociétés semencières agréées | 3 mois Unique | DDFP, FOLEA, SONACOS | ONSSA |

Plan d'actions de la mesure – Faciliter l'accès aux semences certifiées produites localement

Responsable de la mesure

DDFP, FOLEA, SONACOS

Objectifs

- Améliorer les rendements et stimuler le revenu des agriculteurs
- Inciter de nouveaux agriculteurs à privilégier les cultures oléagineuses

| Etapes clés (2/2) | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-----------------------|-------------------------|----------------------------------|
| Mettre en place un comité de suivi de la convention pour ajuster, à fréquence régulière et en fonction de l'avancement des projets d'extension de superficie : • les volumes de production de la SONACOS • les volumes que FOLEA s'engage à écouler • les prix de vente des différentes types de semences • le montant de subventions alloué par l'Etat pour la production locale et les importations | 2 mois Annuelle | FOLEA, DDFP, SONACOS | ONSSA, ONCA |
| Assurer le financement et la distribution de la semence auprès des exploitations agrégées | 12 mois Annuelle | GIOM | SONACOS, AMMS, ORMVA, ONCA |

AMMS : Association Marocaine des Multiplicateurs de Semences, ONSSA : Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

Plan d'actions de la mesure - Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants

FOLEA

Objectifs

Plan d'actions de la mesure - Encourager la création d'entreprises agricoles prestataires de service et distributeurs d'intrants

FOLEA

• Améliorer l'accessibilité des agriculteurs aux facteurs de production (intrants et mécanisation)

• Optimiser l'investissement dans la fillière à travers la mutualisation des ressources

• Encourager les initiatives locales notamment des jeunes et favoriser la création d'emploi rural et l'émergence d'une classe moyenne

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|--|-----------------------|-------------|------------------------|
| Partenariat avec des prestataires de services agricoles existants | | | |
| Elaborer un cahier des charges en matière de qualité de prestations et d'équipements à mobiliser ainsi qu'en matière d'intégration aux systèmes et outils développés dans le cadre de l'agrégation (digital,) | 3 mois Unique | GIOM | ONCA, ORMVA |
| Développer des partenariats avec des prestataires établis dans les zones couvertes par l'agrégateur. Les prestataires s'engagent dans ce cadre à respecter le cahier des charges en contrepartie d'un référencement et d'un volume d'activité potentiel auprès des agriculteurs agrégés | 12 mois Annuelle | GIOM | Prestataires |
| Assurer un accompagnement technique, en début de partenariat et au besoin, sur les aspects techniques agricoles et sur le volet organisationnel | 12 mois Annuelle | GIOM | ONCA, ORMVA |
| Soutien au développement de l'écosystème | | | |
| Développer un partenariat avec une structure d'aide à la création d'entreprises (incubation) pour le développement de sociétés de prestations de services agricoles dans les zones agricoles d'intérêt peu couvertes. Dans ce cadre, les projets pourront bénéficier des dispositifs d'aide existants à l'échelle nationale | 6 mois Unique | GIOM | Incubateur |
| Entamer des discussions MAPMDREF / FDA / FOLEA pour le développement d'une offre incitative pour l'équipement de prestataires de services agricoles en matériel agricole dédié à la filière (ex. semoirs combinés) | 6 mois Unique | FOLEA | DDFP, FDA |
| Sensibiliser / promouvoir le dispositif d'appui à l'écosystème auprès des jeunes des zones d'intérêt | 12 mois Annuelle | GIOM | ONCA, ORMVA |

<u>126</u>

Plan d'actions de la mesure – Afficher dès le début de campagne un prix plancher suffisamment rémunérateur pour l'agriculteur

Responsable de la mesure

FOLEA

Objectifs

- Assurer un niveau de revenu convenable aux agriculteurs de la filière
- Fixer le prix d'achat des graines et en informer l'agriculteur en début de campagne (avant semis)
- Renforcer la visibilité de la filière

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-----------------------|-------------|------------------------|
| Tenir un comité de pilotage pour arrêter des Prix Producteurs (PP) et le niveau de compensation attendu par l'agrégateur suivant la formule de calcul et un relevé d'indices et cours internationaux de référence tels que convenu au niveau du Contrat Programme | 1 mois Annuelle | DDFP, FOLEA | |
| Publier annuellement un arrêté qui fixe les modalités de compensation des prix d'achat des graines aux producteurs | 1 mois Annuelle | DDFP | |
| Organiser des campagnes de sensibilisation autour du nouveau système de compensation à travers les partenaires locaux et des relais nationaux (Radio,) | 4 mois Annuelle | FOLEA | ONCA, ORMVA |
| Communiquer à fréquence régulière un relevé des quantités totales produites par les agriculteurs agrégés | 1 mois Trimestriel | GIOM | ORMVA |
| En fin de campagne, débloquer les fonds de compensation correspondant aux quantités collectées par le GIOM | 1 mois Annuelle | DDPF | |
| Evaluer l'impact économique et social de la mesure pour l'agriculteur et la filière dans son ensemble, et proposer le cas échéant des actions d'ajustement | 2 mois Annuelle | FOLEA | |

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

Plan d'actions de la mesure - Renforcer la subvention d'agrégation

Responsable de la mesure MAPMDREF, FOLEA

Objectifs

• Mobiliser le financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement de la filière dans ses différentes composantes

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-------------------------|--------------------|------------------------|
| Suivre, dans le cadre du comité de suivi du Contrat Programme, l'avancement des réalisations des projets de développement du secteur ainsi que les difficultés et points de blocages éventuels, et proposer des actions correctives | 1 mois trimestrielle | MAPMDREF, FOLEA | ORMVA DPA |
| Réaliser, dans le cadre du comité de pilotage du Contrat Programme, un bilan d'étape du programme d'agrégation et des projets de développement du secteur et statuer sur les points d'arbitrages soulevés par le comité de suivi et le plan d'actions à suivre lors de l'étape suivante | 1 mois Annuelle | MAPMDREF, FOLEA | |

7 Plan d'actions de la mesure – Donner un avantage concurrentiel à la production locale de tourteaux au titre de la souveraineté alimentaire

Responsable de la mesure

MAPMDREF-ADII

Objectifs

- Protéger la production locale des tourteaux produits à partir de graines locales ou d'import afin de pérenniser les
- Renforcer la compétitivité de la production nationale de tourteaux par rapport aux importations
- Réduire la dépendance aux importations et améliorer la souveraineté alimentaire du pays

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|---|-----------------------|----------------------|------------------------|
| Réaliser une étude sur la compétitivité de la production de tourteaux au Maroc par rapport à l'importation, et proposition d'une tarification douanière adaptée permettant d'assurer à la fois une protection de la production nationale et un approvisionnement optimal du marché national, selon plusieurs scenarii d'évolution du volume de production oléagineuse | 4 mois Unique | FOLEA | DDFP |
| Conclure un accord cadre avec l'administration des douanes relatif à l'évolution progressive de la tarification douanière et à ses mécanismes d'évolution tenant compte des conclusions de l'étude de compétitivité | 3 mois Unique | DDFP, FOLEA, ADII | |
| Tenir un comité de suivi pour ajuster, à fréquence régulière et en fonction de l'évolution des volumes de production nationale de tourteaux, la tarification douanière pour l'année fiscale suivante | 1 mois Annuelle | DDFP, ADII | FOLEA |
| Publier la nouvelle tarification dans la loi de Finances | 3 mois Annuelle | ADII | MAPMDREF |
| Evaluer l'impact de la nouvelle tarification sur la compétitivité de la filière et proposition d'ajustements le cas échéant | 2 mois Annuelle | FOLEA | DDFP |

ADII : Administration des Douanes et Impôts Indirects

Déclinaison des mesures stratégiques en actions

Responsable de la mesure - Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

MAPMDREF-FOLEA

Objectifs

Objectifs

Plan d'actions de la mesure - Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

- Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

- Adapter l'assurance multirisque climatique aux spécificités de la culture

- Améliorer les conditions sociales des agriculteurs de la filière

- Limiter les pertes des agriculteurs liées aux aléas climatiques

- Renforcer l'attractivité de la filière auprès des agriculteurs

| Etapes clés | Durée / récurrence | Responsable | Autres partenaires* |
|--|-----------------------|---------------------------|------------------------|
| Lancer des discussions entre la MAMDA-DDFP-FOLEA pour adapter le dispositif d'assurance climatique aux cultures oléagineuses : • Améliorer le niveau de couverture des agriculteurs • Adapter le modèle de calcul des indemnités de remboursement aux spécificités de la culture oléagineuse et des périmètres irrigués vs. bour L'objectif étant d'apprécier l'impact financier de l'évolution du dispositif de couverture pour la MAMDA et d'identifier des scénarii d'évolution du dispositif | 5 mois Unique | FOLEA, MAMDA, MAPMDREF | |
| Conclure une convention MAMDA-MAPMDREF-FOLEA relative à un nouveau dispositif d'assurance climatique adapté aux cultures oléagineuses et tenant compte des contraintes économiques de la MAMDA et d'un éventuel appui financier de l'Etat (à définir) | 3 mois Unique | FOLEA, MAMDA, MAPMDREF | |
| Organiser des campagnes de sensibilisation autour du nouveau système d'assurance multirisque climatique à travers les partenaires locaux et des relais nationaux (Radio,) | 4 mois Annuelle | FOLEA | ONCA, ORMVA |
| Evaluer l'impact économique et social de la mesure pour l'agriculteur et la filière dans son ensemble, et proposer le cas échéant des actions d'ajustement | 3 mois Annuelle | FOLEA | MAPMDREF, MAMDA |



Instances de pilotage des projets



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

- Secrétaire Général
- Directeurs

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

- Direction de développement des filières de production (DDFP)
- Direction de la stratégie et des statistiques du département de l'agriculture (DSS)
- Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole
 (DIAEA)
- Directions territoriales (DRA DPA)





- Président
- Equipe de direction

Comité de suivi



GIOM

- Equipe de direction
- Direction du GIOM

| Équipe projet | | |
|---|----------------------|--|
| MAPMDREF | FOLEA | |
| Equipes du Ministère Services délocalisés | Equipes FOLEA / GIOM | |

Instances de pilotage des projets

Rôle des instances.

| Comité de pilotage | Comité de suivi | |
|---|--|--|
| Rôle Lancer le projet Allouer les ressources nécessaires au projet Suivre l'avancement général du projet Valider les modifications d'objectifs ou de périmètre sur proposition du comité de suivi Statuer sur les mesures à prendre en cas de modification d'objectifs ou de périmètre Orienter les actions dans le cadre de l'accompagnement du projet Résoudre les points de blocage Valider le planning détaillé de chaque chantier Prononcer la validation définitive des réalisations Mode fonctionnement Le comité de pilotage se réunira à fréquence annuelle En cas de besoin d'arbitrage, les membres du comité pourront être sollicités en dehors des dates prévues | Pôle Mettre à la disposition des équipes et partenaires l'ensemble des moyens nécessaires pour la réalisation des actions du Contrat Programme Assurer l'interface avec les différents partenaires et parties prenantes Suivre le planning détaillé et affecter les ressources nécessaire Rendre compte au comité de pilotage Mode fonctionnement Le comité de suivi se réunira à fréquence trimestrielle Il peut se réunir à la demande de ses membres, chaque fois que cela est jugé nécessaire | |

Instances de pilotage des projets

Autres parties prenantes à mobiliser ponctuellement.



